



Habitat et Interventions Sociales

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

1. Éditorial du Président, Monsieur Philippe CROUZET	p. 5
2. Introduction	p. 6
Chiffres Clés 2022	p. 6
Événements marquants de l'année	p. 7
Nos Savoir-Faire	p.8
Nos missions	p. 9
3. Pôle Coordination de l'offre de logements et partenariats	p. 10
4. Pôle Mobilité nationale	p. 15
5. Focus Insertion professionnelle	p. 22
6. Pôle Fluidité régionale	p. 24
7. Pôle Interventions sociales et territoires	p. 31
8. Appui et transfert de compétences	p. 43
9. Nos atouts pour réaliser nos missions	p. 46
10. Ressources financières	p. 49
11. Notre organisation	p. 50

Sommaire

EDITORIAL DU PRESIDENT



Si le périmètre de nos missions est resté stable, nous avons connu en 2022 une augmentation de notre volume d'activité et des résultats en hausse.

Nous avons poursuivi le travail d'intérêt général que nous menons depuis 30 ans pour le compte de l'Etat en région, qui combine actions opérationnelles, coordination des acteurs et soutien à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes mal logées d'Île-de-France.

Nous avons cette année consolidé nos modèles d'intervention, notamment l'accompagnement spécifique vers le logement des personnes hébergées, que nous menons en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des structures d'hébergement franciliennes. Notre objectif reste d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement et de favoriser la fluidité dans ces structures.

Nous avons également approfondi et intensifié le travail que nous réalisons au sein de projets de renouvellement urbain liés à des copropriétés dégradées, comme à Clichy-sous-Bois ou Grigny.

Nous avons par ailleurs mis en place une équipe d'appui à l'insertion professionnelle, afin de renforcer l'action de nos travailleurs sociaux. En augmentant les chances des personnes que nous accompagnons d'accéder à une situation socio-professionnelle stable, nous leur permettons de consolider leur projet de relogement et d'accélérer sa mise en œuvre.

Je tiens à remercier les équipes du GIP HIS pour l'engagement, le professionnalisme et le sens du service public dont elles ont de nouveau fait preuve tout au long de cette année 2022.

En novembre, Juliette Laganier a quitté ses fonctions de directrice générale. Je la remercie pour le travail qu'elle a réalisé durant les six années de son mandat, qui fut caractérisé par une volonté d'innovation, le développement et la diversification de nos actions. Cécile Canpolat, qui lui succède, connaît parfaitement le Groupement au sein duquel elle travaille depuis 2016 et aura à cœur de consolider et développer ses missions.

Nous poursuivrons en 2023 notre travail avec le même esprit de mobilisation et d'innovation, en lien avec nos partenaires, afin de favoriser l'accès au logement et l'insertion des publics les plus fragiles, et les aider ainsi à trouver leur juste place dans la société.

Philippe Crouzet

INTRODUCTION

CHIFFRES-CLÉS 2022



7 425 ménages

ont bénéficié de diagnostics de leur situation sociale en vue d'une orientation adaptée



3 408

ménages

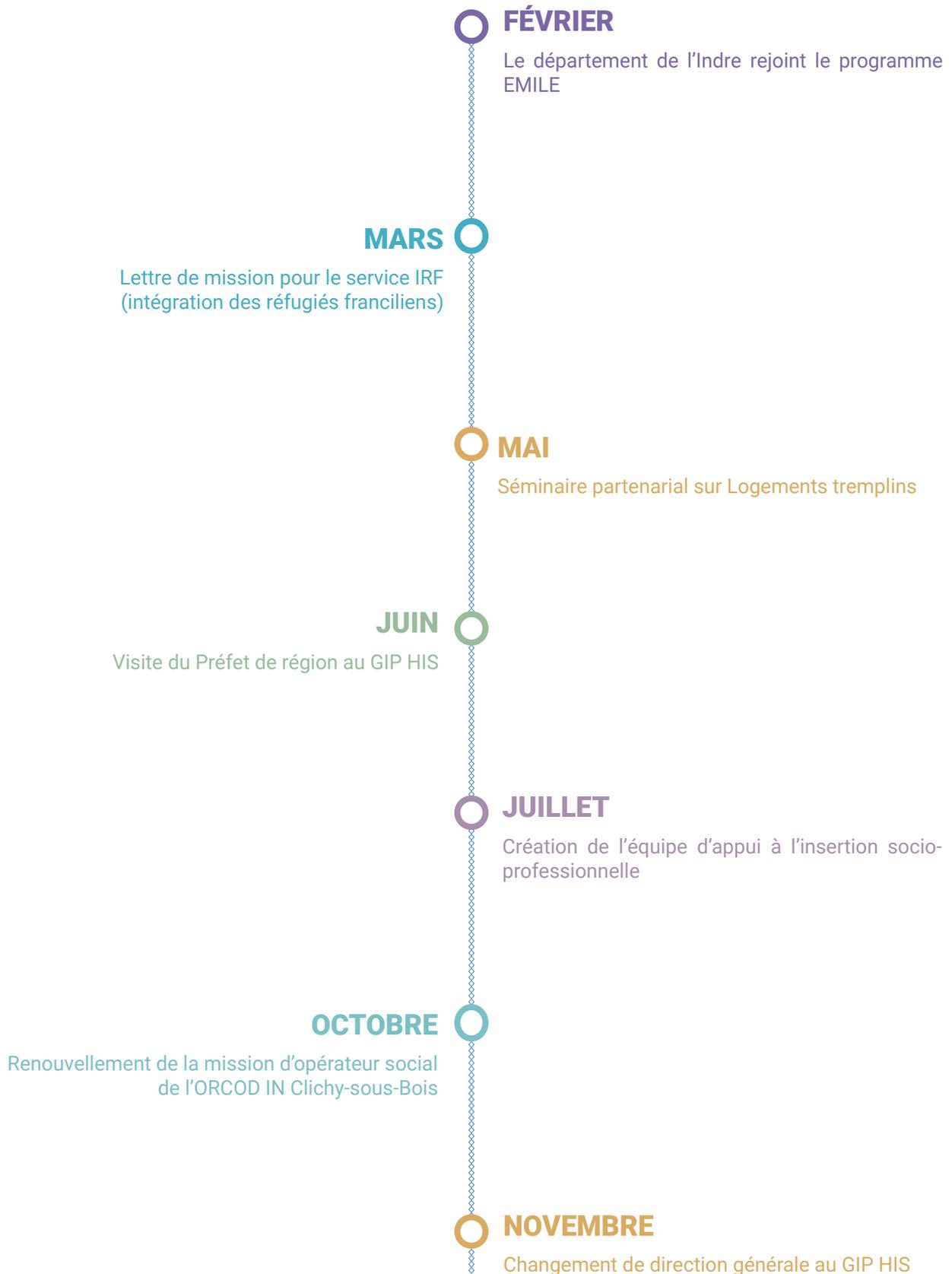
ont été accompagnés dans leur projet d'accès à un logement



4 493

ménages ont été relogés dans un logement de transition ou pérenne

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2022



NOS SAVOIR-FAIRE

Créé en 1993, le GIP Habitat et Interventions sociales est un organisme public à disposition du Préfet de la Région d'Île-de-France. Il a pour mission d'accompagner vers le logement, ou le relogement, des publics en situation de précarité et rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif. Son expertise, sa réactivité et sa capacité d'intervention rapide pour entrer en contact avec les ménages, afin d'établir un diagnostic de leur situation sociale et de leurs besoins, permettent de mobiliser l'ensemble des intervenants publics ou privés susceptibles d'intervenir dans le processus de relogement.

DIAGNOSTIQUER ET ACCOMPAGNER

Nous évaluons la situation sociale des ménages et leur proposons un accompagnement social et personnalisé, afin de favoriser leur relogement et renforcer leur autonomie dans leur parcours locatif.

COORDONNER

Nous assurons la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement, à l'échelle régionale et nationale, avec pour objectif de faciliter l'adéquation entre l'offre locative et la demande des ménages. Nous participons également au relogement de personnes dans le cadre de projets de renouvellement urbain.

INTERVENIR

Nous menons des interventions à caractère urgent, portant sur des situations exceptionnelles (mise à l'abri, squats, arrêté de péril...). Lors de ces missions, nous pouvons être chargés de réaliser des diagnostics de la situation sociale des ménages, qui permettront de leur proposer une orientation adaptée.

Le GIP Habitat et Interventions Sociales (GIP HIS) a été créé par arrêté ministériel du 12 mars 1993. Sa convention constitutive a été modifiée le 31 août 2017.

NOS MISSIONS

COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

Nous sommes chargés de coordonner des dispositifs régionaux d'accès au logement (Solibail et le protocole Etat-Action Logement) et nous développons des partenariats permettant de diversifier l'offre de logement pour les publics que nous accompagnons.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ NATIONALE

Coordinateurs de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés et du programme EMILE, nous nous employons à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et s'avère être, plus largement, un formidable outil d'insertion sociale.

FAVORISER LA FLUIDITÉ RÉGIONALE

Les dispositifs d'hébergement de l'Ile-de-France font face à une saturation croissante, de nombreuses personnes ne trouvant pas de solutions de logement adaptées à leur situation. Nous menons deux missions (IRF et AGHIL) sur le territoire francilien, qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement et de fluidifier le système.

INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous mobilisons, à l'échelle territoriale, différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy...). Nous intervenons également dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ORCOD IN) et réalisons des actions plus ponctuelles (Mission Roquépine, Mous Saint-Denis).

PÔLE COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

Continuité et enjeux pour le futur

Nous sommes chargés de coordonner deux dispositifs régionaux d'accès au logement : Solibail et le protocole d'accord entre l'Etat et Action Logement visant à renforcer l'application du droit au logement en Île-de-France. L'année 2022 nous a permis de continuer à dresser des constats et formuler des propositions, à mettre en perspective avec les enjeux de 2023. Elle a marqué pour Solibail la fin d'un cycle d'appels à projet, un nouvel appel à candidatures pour la période 2023-2026 ayant été lancé, l'occasion d'une nouvelle impulsion à laquelle nous participerons activement. Ce fut également une année de transition pour Action Logement, qui a amorcé sa réorganisation autour de la plateforme AL'In, développée depuis 2020 ; une évolution majeure, qui demandera un accompagnement au changement de pratiques et qui doit prochainement être formalisée par la signature d'un nouveau protocole entre l'État et Action logement.

Afin de faciliter l'adéquation entre l'offre de logements proposée et la demande des ménages, nous assurons une étude minutieuse des dossiers des personnes et une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes. **Notre rôle d'interface entre tous les acteurs de ces deux dispositifs** permet de sécuriser les procédures de relogement, de favoriser la mobilité interdépartementale et ainsi de contribuer à la fluidité hébergement-logement en Île-de-France.

SOLIBAIL

Solibail est un dispositif d'intermédiation locative prioritairement destiné à des familles hébergées par l'État et s'inscrivant dans un parcours d'accès à un logement autonome. Il fait intervenir un organisme tiers (une association agréée) entre un propriétaire et un locataire, l'objectif étant de proposer un logement abordable à un ménage en difficulté, assorti d'un accompagnement, et de protéger le propriétaire contre les loyers impayés et la dégradation du logement. Les associations gestionnaires sont les locataires et assurent le paiement des loyers, l'entretien et la remise en état du logement. Les ménages participent au loyer en fonction de leurs ressources et disposent du logement pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

Nous assurons depuis sa création en 2008 le pilotage opérationnel du dispositif, à l'échelle régionale, en garantissant l'adéquation entre la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés).

Nous gérons la coordination des entrées et sorties des logements, en nous appuyant sur les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les associations gestionnaires. Nous vérifions aussi que les logements proposés par les associations chargées de la captation correspondent aux normes d'un logement décent et sont adaptés aux besoins des ménages en matière de localisation et de typologie.

Un accompagnement social des ménages est par ailleurs mis en place par les associations (gestion du budget, aide aux démarches administratives...).

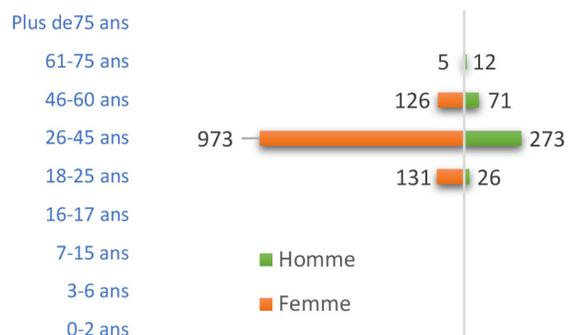
Le dispositif doit permettre aux ménages de se stabiliser et de devenir autonomes, dans des logements de qualité, en vue d'intégrer un logement pérenne.

Profil des ménages entrés en 2022

Composition familiale

Solibail accueille une majorité de familles monoparentales (52%) essentiellement composées de femmes seules avec enfants. Les couples avec enfants représentent 38% des ménages occupants et les personnes isolées 9% (soit une légère augmentation par rapport à 2021 (7%)).

Pyramide des âges des ménages entrés (adultes)



Emploi et ressources

74% des ménages entrés dans le dispositif ont un emploi ou disposent de ressources stables (tous types de contrats de travail, formation rémunérée, retraites) contre 26% sans emploi (bénéficiaires de l'Aide au Retour à l'Emploi ou de minima sociaux). On observe une augmentation sensible des ménages en emploi par rapport à 2021, leur nombre passant de 66 à 74%.

A leur entrée dans Solibail

64% des ménages étaient hébergés à l'hôtel (contre 57% en 2021, ce qui semble attester d'un recentrage du dispositif sur les ménages hébergés à l'hôtel), 27 % en structure d'hébergement, 5% dans le Dispositif National d'Accueil (Solibail réfugiés), 3% sont entrés au titre du DAHO (droit à l'hébergement opposable), 3% se trouvaient dans une autre situation (victimes de violences, sous le coup d'une mesure d'expulsion).

Bilan 2022

Au 31 décembre 2022, le dispositif accueillait 6 443 ménages représentant 21 415 personnes (soit une augmentation de 4% par rapport à 2021).

1 609 ménages sont entrés dans le dispositif (soit 134 par mois) **et 1 330 ménages en sont sortis** en très grande majorité vers du logement social (à hauteur de 89%).

516 logements ont été vérifiés (soit une moyenne de 43 logements par mois).

SOLIBAIL RÉFUGIÉS

Depuis 2018, nous expérimentons, à la demande de l'Etat, le dispositif « Solibail Réfugiés » qui permet d'orienter vers un logement Solibail des personnes réfugiées isolées et ayant bénéficié d'un accompagnement vers le logement assuré par nos services sociaux.

Ce dispositif s'avère particulièrement adapté aux spécificités des personnes réfugiées : il leur permet notamment de démarrer un parcours résidentiel qu'elles n'ont généralement pas connu dans leurs pays d'origine et de bénéficier d'un accompagnement au logement

L'âge moyen des personnes bénéficiant du dispositif est de 31 ans et leur revenu moyen de 1 478 euros.

Elles restent en moyenne 570 jours dans le dispositif depuis le début de l'expérimentation, ce qui traduit une forte rotation et une durée de séjour plus courte que dans l'ensemble du dispositif Solibail (en moyenne 937 jours). Solibail Réfugiés répond ainsi parfaitement aux enjeux de fluidité du secteur.

Parmi les 1 609 ménages entrés dans Solibail en 2022, 87 sont bénéficiaires de Solibail Réfugiés, soit 5% des entrées.

Bilan 2022

87 ménages (116 personnes) réfugiés ont intégré le dispositif.

48 en sont sortis vers un logement pérenne, dont 39 dans le parc social.

Chargé de contrôle technique pour la mission Solibail, Cédric Jacquier vérifie les logements proposés à la location.

« J'interviens une fois que les « capteurs », qui sont des associations, des gestionnaires à vocation sociale, comme le Groupe SOS ou Soliha AIS ont visité un logement proposé par un propriétaire privé. J'ai alors accès à une fiche d'évaluation, aux documents obligatoires dans le cadre d'une location et à des photos des lieux.

Je vérifie que le logement est bien aux normes, en m'appuyant sur les photos et les documents transmis par le propriétaire - diagnostics de performance énergétique, diagnostics électriques, concernant le gaz, le plomb, l'amiante... Je m'assure qu'il n'y a aucune anomalie et si nécessaire je demande des informations complémentaires. Une fois mon analyse terminée, je fais un retour aux capteurs qui permet de valider ou non la mise en location du logement.

On ne peut évidemment pas proposer à des familles de vivre dans des lieux qui ne sont pas parfaitement sécurisés. Je suis particulièrement vigilant sur la ventilation, essentielle en termes de sécurité et de santé. Les risques pouvant être générés par un manque de ventilation ou une mauvaise utilisation des appareils à gaz ou électriques ne sont par ailleurs pas toujours intégrés par les personnes relogées. Un travail réalisé avec des travailleurs sociaux du GIP HIS a abouti à la création d'un document permettant d'informer les ménages accompagnés par le Groupement sur les bons gestes à adopter dans leur logement (voir ci-dessous).

Je vérifie également que le logement ne se trouve pas dans une copropriété dégradée ou un quartier en zone prioritaire. Je fais enfin attention au réseau de transports existant et m'assure qu'il existe des commerces de proximité dans les environs. »



Les bons gestes à adopter dans son logement

L'objectif de ce dépliant est d'informer les ménages accompagnés par le Groupement sur les bons gestes à adopter dans leur logement en termes de sécurité, de santé et d'économie/écologie.



Il se découpe en trois parties :

- La sécurité dans son logement (aération, électricité, eau...);
- Comment éviter l'humidité dans son logement;
- Les gestes éco-responsables (contribuant à la protection de l'environnement tout en permettant de faire des économies).

Ce document s'inscrit dans l'axe numéro 4 du projet stratégique du GIP HIS, « Etoffer la place des personnes dans la conduite et l'évaluation des actions »; volet « Dimension technique du logement et vie dans le logement ».

PROTOCOLE ETAT-ACTION LOGEMENT

Nous contribuons depuis 2007 à la coordination du protocole Etat-Action Logement au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'Intermédiation locative Solibail. Pour intégrer ce dispositif, les ménages doivent avoir un lien à l'emploi.

Nous rapprochons les demandes de logement des ménages des propositions transmises par Action Logement Services et accompagnons le montage des dossiers en lien avec les équipes des structures d'hébergement, jusqu'au relogement définitif des ménages.

Notre capacité d'évaluation des dossiers des candidats prêts au relogement, les échanges réguliers avec nos partenaires orienteurs (SIAO, structures d'hébergement, gestionnaires Solibail...), notre connaissance des attentes d'Action Logement Services et des bailleurs sociaux, nous permettent d'être un acteur pivot du dispositif et d'optimiser la fluidité entre hébergement et logement.

En 2022, 855 propositions de logements ont été transmises par Action Logement Services (soit une moyenne de 71 propositions par mois). Les typologies les plus représentées sont les T2 (37%) et les T3 (34%). 63% de ces logements sont situés en grande couronne, 35% en petite couronne et 2% à Paris. De même qu'en 2020 et 2021, les départements les plus représentés sont, par ordre décroissant, le Val-d'Oise, les Yvelines, la Seine-Saint-Denis et l'Essonne.

Profil des ménages

Tous les ménages ont un lien à l'emploi, condition pour bénéficier du protocole.

Concernant les situations d'hébergement ou de logement des ménages avant leur relogement :

38% vivaient en résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs ou de travailleurs migrants ; 21% résidaient dans un logement Solibail ; 20% dans un dispositif dédié aux demandeurs d'asile ; 11% dans un hébergement d'urgence ou à l'hôtel ; 4% étaient hébergés en CHRS (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) ; 6% se trouvaient dans une autre situation (logements temporaires...).

Bilan 2022

534 ménages relogés

Sur l'ensemble des ménages, **277 étaient réfugiés** (soit 52%).

40% des ménages étaient reconnus prioritaires au titre du DALO (contre 25% l'an dernier).

Poursuite des partenariats parc privé, logement intermédiaire et temporaire

Nous avons poursuivi et consolidé nos partenariats mis en place en 2021 avec des acteurs du parc privé, du logement intermédiaire et du logement temporaire. L'objectif est de diversifier les solutions de logement que nous pouvons proposer aux ménages accompagnés.

Le parc privé et le logement intermédiaire offrent en effet la possibilité à des ménages ayant les ressources suffisantes pour assumer un loyer dans le parc privé, de trouver un logement. Une convention a été établie avec Soliha AIS (Agence Immobilière Sociale) Île-de-France qui nous propose des logements avec des loyers en moyenne 15% moins chers que dans le parc privé classique. Nous avons également développé un partenariat avec Action Logement qui nous adresse des offres de logement intermédiaire - avec un fonctionnement entre le privé et le social, les loyers de ces logements sont plafonnés à environ 15% en-dessous du prix du marché.

Nous avons par ailleurs noué des partenariats avec des acteurs du logement temporaire (Foyers de Jeunes travailleurs et résidences sociales), qui bénéficient à l'ensemble des ménages accompagnés par les équipes sociales du GIP HIS.

L'espace AL'In

La plateforme d'offres de logements en ligne AL'In, développée par Action Logement depuis 2020, permet à tout salarié de créer son espace et de se positionner sur des offres « Grand Public », mais aussi d'accéder à des offres auxquelles sa situation (professionnelle, statut d'hébergement, priorité DALO, etc.) lui donne droit.

Ce dispositif de location choisie va fortement impacter le fonctionnement d'Action Logement, puisqu'il est prévu de transférer entièrement la mise en œuvre du Protocole sur la plateforme. Nous avons sensibilisé nos équipes sur ce dispositif et nous accompagnons les ménages que nous suivons dans la création de leur compte AL'In ; l'objectif étant à terme de rattacher l'ensemble des ménages éligibles au protocole à l'espace dédié AL'In du GIP HIS.

Nous avons par ailleurs commencé à mener un travail d'information auprès des référents sociaux des ménages, dans le cadre des actions de sensibilisation que nous proposons (*voir page 43*).

PÔLE MOBILITÉ NATIONALE

Une diversité de dispositifs pour une diversité de besoins

Nous avons continué en 2022 à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes mal logées d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et s'avère plus largement être un formidable outil d'insertion sociale.

Nous coordonnons deux dispositifs, la plateforme nationale pour le logement des réfugiés (PNLR) et le programme EMILE, qui répondent à des situations et des besoins différents. EMILE s'adresse à toute personne résidant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et en situation de mal-logement, et propose un accompagnement global. La PNLR est pour sa part dédiée aux Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI) hébergés sur l'ensemble du territoire national et accompagnés par un travailleur social.

Pour des ménages en grande difficulté, notamment ceux résidant dans un territoire francilien caractérisé par un déficit de logements adéquats et rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi, la mobilité géographique offre de réelles opportunités, tant en matière de logement que sur un plan professionnel.

PROGRAMME EMILE (ENGAGÉS POUR LA MOBILITÉ ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT ET L'EMPLOI)

Lancé en juin 2019 et piloté par la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, la DIHAL*, la DGEFP**, la DGCS*** et la DGEF****, EMILE propose à des personnes vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal-logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et en logements disponibles. **L'Etat nous a confié la coordination nationale de ce programme.**

En proposant à des personnes volontaires à la mobilité d'accéder à la fois à un logement et un emploi qui valorise leurs savoir-faire, EMILE a été conçu comme un outil d'insertion complet.

Coconstruit en Ile-de-France avec les personnes candidates (seules ou en famille), le projet prend en compte leurs souhaits, compétences et éventuels besoins de formation. Une immersion de 5 jours dans le territoire d'accueil leur permet de rencontrer des employeurs, de découvrir leur futur lieu de vie et de décider s'il leur convient. Si le projet d'installation est validé, l'accompagnement des candidats se poursuit sur place afin de faciliter leur emménagement et leur insertion dans le tissu local.

En 2022, le programme EMILE comprenait 9 territoires d'accueil : l'Ain, l'Allier, le Cantal, le Cher, l'Indre, la Lozère, le Maine-et-Loire, la Savoie et la Seine-Maritime. Trois territoires supplémentaires (l'Ain, l'Allier et la Savoie) ont ainsi rejoint EMILE en 2022 ; un territoire, la Mayenne, s'est retiré du programme et un territoire, le Maine-et-Loire, l'a réintégré.

Le Consortium d'opérateurs impliqué dans la mise en œuvre du programme sous la coordination du GIP HIS réunissait cette année Transfer IOD, prestataire de formation en matière d'emploi, ARES Services, nouvel opérateur d'accompagnement des candidats en Ile-de-France depuis janvier 2022, et les 9 Opérateurs des départements d'accueil.

* Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

** Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

*** Direction Générale de la Cohésion Sociale

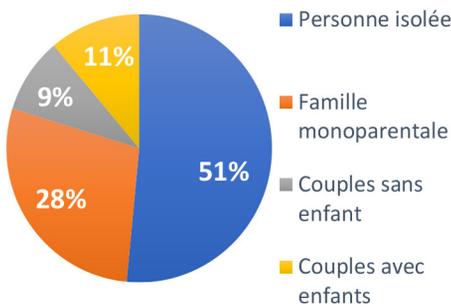
**** Direction Générale des Etrangers en France

Profil des candidats installés

106 personnes (53 candidats et leurs familles) se sont installées dans des territoires d'accueil en 2022.

- 51% sont des personnes isolées, en grande majorité des hommes ;
- 17% sont bénéficiaires de la protection internationale ;
- Avant leur installation, 30% étaient hébergés par des tiers ; 19% dans une structure d'hébergement ; 8% étaient sans abri ou vivaient dans un habitat de fortune ; 8% résidaient dans un logement adapté (FJT, Résidences sociales, etc.).

Composition familiale



Effacité du programme en fonction des caractéristiques sociales des candidats

Les candidats à l'inscription sont principalement des hommes vivant seuls et de nationalité extra européenne, des caractéristiques partagées par les personnes installées, à l'exception de la nationalité ; les citoyens français sont en effets très majoritaires au terme du parcours d'accompagnement en 2022. Un constat qui s'explique essentiellement par une maîtrise insuffisante de la langue française par une grande part des candidats de nationalité hors UE, ce qui limite leurs possibilités d'accès à un emploi.

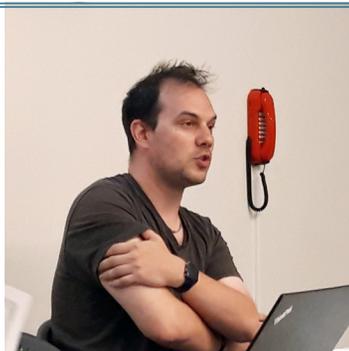
Le programme s'avère par ailleurs adéquat pour réinsérer dans l'emploi les personnes les plus éloignées du marché du travail et les plus précaires économiquement : les candidats installés déclarent des revenus moyens plus faibles que l'ensemble des personnes inscrites et ayant bénéficié d'un diagnostic socio-professionnel.

Bilan année 2022

913 personnes ont contacté le GIP HIS pour obtenir des informations sur le programme (parmi elles, 574 se sont inscrites).

216 diagnostics socio-professionnels finalisés ; 116 immersions concrétisées.

106 personnes installées dans les territoires d'accueil (soit 53 adultes et 53 enfants).



André F., 38 ans, a intégré le programme EMILE en février 2022. Il s'est installé à Aurillac en juillet dans un 2 pièces de 50m² et travaille en CDI dans la restauration rapide.

« Lorsque j'ai connu l'existence du programme, je me suis dit que c'était trop beau pour être vrai ! Il était fait pour moi. Je n'avais plus de travail, j'étais hébergé par mon ex-compagne et je cherchais un logement, j'avais en plus très envie de vivre ailleurs qu'en Île-de-France.

Je me suis inscrit en février et à partir de là tout a été très rapide. J'ai été reçu par l'association Ares le même mois pour définir mon projet professionnel et en mars je suis parti à Aurillac pour une semaine d'immersion. J'ai eu un super accueil là-bas ! Les personnes que j'ai rencontrées

adorent leur région et la ville m'a beaucoup plu. Elle est bien desservie par les transports et il y a un réel confort de vie, loin du stress parisien.

L'important est d'avoir un projet professionnel clair. Il faut savoir qu'on ne nous lâche pas, on nous accompagne jusqu'au bout. On nous aide d'une façon générale, pour l'emploi, mais aussi tout ce qui concerne l'administratif, et si vous faites vos propres recherches de logement, vous êtes aussi soutenu. Ce programme est formidable. »

Deuxièmes rencontres nationales du programme EMILE Harmoniser les pratiques pour une meilleure coordination

Les 23 et 24 novembre 2022 avaient lieu les deuxièmes rencontres annuelles des opérateurs et partenaires du programme EMILE, organisées par le Groupement et réunissant près de 50 personnes. Ces échanges entre professionnels permettent de renforcer une communauté de pratiques au sein d'un programme encore expérimental.

Ont participé à ce séminaire l'opérateur ARES, qui prépare les candidats à la mobilité en Île-de-France, les opérateurs des territoires d'accueil qui les accompagnent dans leur intégration socio-professionnelle, l'équipe EMILE du GIP HIS et la Dihal. Les Rencontres étaient animées par la Fabrique du Numérique qui a initié avec la Dihal une harmonisation des pratiques et procédures d'EMILE. Était également présente l'association Transfer iod qui agit pour l'intégration professionnelle des personnes en situation de précarité et a formé en 2022 les opérateurs d'EMILE aux méthodes dites «Emploi d'abord» (via des outils de médiation entre les candidats et leurs employeurs).

Ces deux journées ont notamment permis aux différents acteurs du programme, via des ateliers d'échanges de pratiques, de partager leurs expériences après 3 ans de mise en œuvre, et d'identifier les réussites et difficultés rencontrées.



LA PLATEFORME NATIONALE POUR LE LOGEMENT DES RÉFUGIÉS

Créée en 2015 par l'Etat, la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés a pour mission d'accompagner l'accès au logement des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), dans une perspective de solidarité nationale des territoires.

Nous assurons la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF), en garantissant la mise en adéquation des besoins de logement des personnes réfugiées avec des offres de logements disponibles dans toute la France (hors Île-de-France).

Dans ce cadre, nous coordonnons deux missions : la mission Mobilité nationale et la mission Réinstallation.

Mission Mobilité nationale

La mobilité géographique constitue un levier majeur dans les parcours résidentiels et d'insertion des personnes réfugiées, notamment celles résidant sur le territoire francilien, l'accès au logement y étant particulièrement difficile.

Nous garantissons l'adéquation des offres de logements disponibles identifiés dans les régions, issus du parc privé ou public, avec les besoins de personnes réfugiées et hébergées dans le Dispositif National d'Accueil ou des structures d'hébergement généraliste, sur l'ensemble du territoire. Ces relogements ont pour objectif de faciliter l'insertion des personnes, notamment grâce à l'accompagnement social assuré par un organisme local dès leur entrée dans le logement.

Le projet de mobilité repose sur le volontariat et est coconstruit avec le ménage. La proposition prend en compte la composition familiale, l'adéquation avec le projet de vie et, dans la mesure du possible, les vœux de localisation. Les ménages orientés en mobilité nationale sont généralement bénéficiaires des minima sociaux ; l'accès à l'emploi constitue par conséquent un élément important de l'accompagnement social proposé par nos partenaires dans les territoires d'accueil.

La plateforme a enregistré en 2022 593 nouvelles demandes de logement pour 1 637 personnes, un chiffre qui traduit l'attractivité de ce dispositif auprès des réfugiés. Un tiers de ces demandes concerne des ménages hébergés dans un centre francilien. A noter qu'une part significative

des demandeurs sont ouverts à toute région, témoignage de la réussite de notre travail de pédagogie sur la réalité du logement en France, réalisé en lien avec nos services de la fluidité régionale, et via les échanges avec les centres d'hébergements et les ateliers d'information destinés aux BPI organisés dans nos locaux.

Profil des 287 ménages relogés

- 43% sont des couples avec enfants et 30% sont composés d'une seule personne ;
- 62% des bénéficiaires sont de sexe masculin et âgés de 35 ans en moyenne ;
- Parmi les **33 nationalités représentées**, les **Afghans constituent 65% des personnes relogées** ;
- 86% des ménages étaient hébergés dans un centre du Dispositif National d'Accueil.

Ateliers d'information et d'échanges sur la mobilité nationale

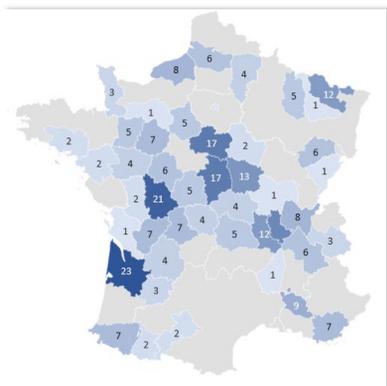
Plusieurs rencontres collectives ont été organisées dans nos locaux en 2022, afin de présenter la mobilité nationale à des ménages Bénéficiaires de la Protection Internationale accompagnés par le GIP HIS. Ces ateliers leur offrent notamment la possibilité d'avoir des entretiens individualisés avec des professionnels aux compétences diverses.

Parmi les événements organisés, une rencontre a eu lieu le 27 octobre avec l'association Viltais et des personnes identifiées par la PNLR comme étant candidates à la mobilité.

Viltais a présenté son programme Mobilis qui permet de proposer des logements hors Ile-de-France, ainsi qu'un accompagnement socio-professionnel dans le territoire d'accueil, assuré par l'association et ses partenaires durant un an (cours de français, élaboration d'un projet professionnel, formations, ateliers et coaching, demandes CAF et APL ...).



Les candidats ont ensuite été reçus de façon individuelle, lors d'entretiens menés conjointement par des salariés de Viltais et des agents du GIP HIS (chargés de mobilité de la PNLR et chargés d'accompagnement socio-professionnel) afin de recueillir leurs souhaits, leur projet professionnel et de les orienter vers le territoire adéquat et le logement adapté à leur situation.



Bilan 2022

287 ménages relogés en mobilité, soit 864 personnes (503 adultes et 361 mineurs).

42 départements ont remonté des logements disponibles durant l'année (287 logements remontés).

FOCUS MISSION APAGAN

A la suite de l'instauration du régime taliban en Afghanistan, la France a accueilli au cours du mois de septembre 2021 des ressortissants afghans, qui ont engagé une procédure de demande d'asile et ont bénéficié d'une orientation dans des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil (DNA). La mission APAGAN a été mise en place, avec un pilotage national *, afin de garantir aux personnes bénéficiaires un accès rapide aux droits et à l'intégration. La DIHAL** a été chargée d'orienter les ménages vers des solutions de logements, couplées à un accompagnement social global.

Dans ce cadre, nous avons été chargés par la DIHAL de réaliser le diagnostic de la situation des personnes orientées dans le DNA ; centraliser et enregistrer les offres de logements remontées par les collectivités ; faire le lien avec les opérateurs locaux d'accompagnement mandatés par les DDETS***, pour la mise en relation des ménages avec les territoires d'accueil ; organiser l'arrivée des personnes sur le territoire d'accueil en concertation

avec toutes les parties (ménage, centre d'hébergement, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, opérateur d'accompagnement, ...)

Si au début de l'année 2022 ces ménages faisaient toujours l'objet d'un dispositif spécifique avec un suivi rapproché, notre équipe de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés entrant directement en contact avec eux, ils ont intégré le public « classique » de la plateforme dès le 2^{ème} trimestre.

120 ménages issus de la mission APAGAN, soit 470 personnes, dont 266 adultes et 204 mineurs ont été relogés par la plateforme.

** Direction générale des étrangers en France ; Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement ; Office Français de l'Immigration et de l'Intégration ; Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés.*

*** Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement*

**** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités*



Chargé d'activité à la plateforme nationale pour le logement des réfugiés, Saïd Hashimmi a travaillé dans le cadre de la mission APAGAN.

« Avec une de mes collègues et les médiateurs de notre service IRF, nous avons réalisé en 4-5 mois le diagnostic de la situation de plus de 1 500 personnes accueillies dans tout le territoire français, lors d'entretiens qui se sont pour la plupart déroulés en visioconférence.

Nous avons eu un rôle de médiation très important. Dans un premier temps, les personnes réfugiées ne voulaient être logées qu'à Paris, Lyon ou Strasbourg et les travailleurs sociaux qui les accompagnaient essayaient beaucoup de refus lorsqu'ils leur proposaient des logements ailleurs.

Nous avons l'avantage de parler leur langue et de maîtriser ce qui a trait au logement, et nous avons pu leur expliquer la réalité du logement en France, qu'il y a d'autres localités que ces grandes villes où ils peuvent construire un projet de vie, qui disposent de toutes les infrastructures essentielles. »

Monsieur P, Afghan de 37 ans, est arrivé en France en 2021. Il a emménagé en 2022 avec sa famille dans un logement situé dans les Hauts-de-France.



Je suis arrivé en France avec ma femme, ma fille et ma mère en août 2021. Nous avons été hébergés dans un CADA du sud de la France, à Gourdon, dans l'Aude.*

Le GIP HIS a pris contact avec nous pour connaître nos besoins en logement et discuter de notre avenir en France. Ayant de la famille et d'anciens collègues installés à Paris et Bruxelles, je souhaitais que nous puissions nous rapprocher d'eux.

Nous avons obtenu un logement dans le nord de la France, à Langueau, juste à côté d'Amiens. Nous avons été aidés financièrement pour le déménagement et nous nous sommes installés cet été dans notre nouvel appartement, un T4 de 80 mètres carrés. Nous sommes aujourd'hui heureux de pouvoir vivre bien plus près de notre famille et de nos amis.

*Sans l'aide du GIP HIS, nous n'aurions jamais pu trouver cet appartement. Le travail de la plateforme est précieux pour les personnes réfugiées, car il est vraiment difficile de trouver un logement dans une autre région ou ville si l'on n'a pas de contrat de travail et qu'on ne connaît pas du tout le territoire. L'association qui nous a accompagnés, APREMIS**, et l'assistante sociale du GIP HIS qui nous a suivis nous ont aussi beaucoup aidés pour tous les aspects administratifs, par exemple pour pouvoir bénéficier de l'assurance maladie.*

Aujourd'hui je cherche du travail et je suis des cours de français, 14 heures par semaine, avec le projet de reprendre mes études à l'Université. Je veux devenir rapidement le plus autonome possible ».

* Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile ** Accompagnement Prévention Réflexion et Médiation pour l'Insertion Sociale

MISSION RÉINSTALLATION

L'objectif de la mission Réinstallation est de mobiliser des solutions de logement ou d'accueil temporaire pour des personnes en besoin de protection internationale et vivant dans des pays tiers. Identifiées par l'OFPRA*, en lien avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), elles sont rencontrées lors de missions sur place.

Nous sommes chargés par la DGEF** d'établir le calendrier des arrivées et leur répartition par régions (sauf Île-de-France), d'apporter un appui technique aux territoires et de réaliser un suivi du dispositif. Pour l'année 2022, le nombre de personnes à accueillir était fixé à 3 000.

64% des personnes accueillies cette année ont intégré un logement pérenne dès leur arrivée sur le territoire français. 36% ont été logées dans un hébergement temporaire (logement temporaire, hôtel, centres provisoires d'hébergement...).

76 départements ont été sollicités pour l'accueil des ménages. Plus de 75% des logements mobilisés (682) pour les personnes accueillies ont été captés dans le parc public et la typologie la plus représentée est le T4 (42%) suivi du T3 (22%).

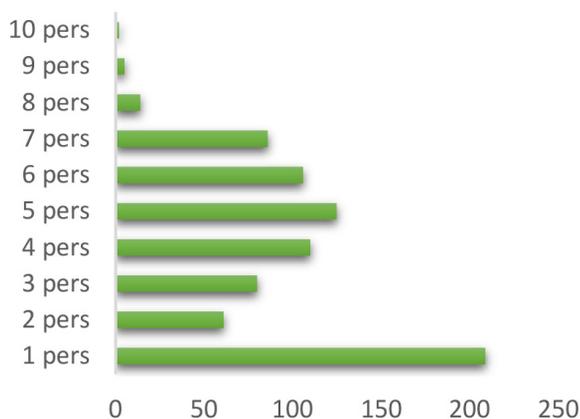
* Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

** Direction Générale des Etrangers en France

Profil des personnes réinstallées

Les personnes réinstallées obtiennent dès leur arrivée le statut de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire. Elles bénéficient d'un accompagnement à l'intégration d'un an dans les territoires d'accueil et peuvent percevoir immédiatement les minima sociaux. Ces personnes se caractérisent par une grande vulnérabilité ; on observe notamment beaucoup de familles présentant de gros problèmes médicaux et **une part très importante de mineurs, soit 46%** (1 512 personnes).

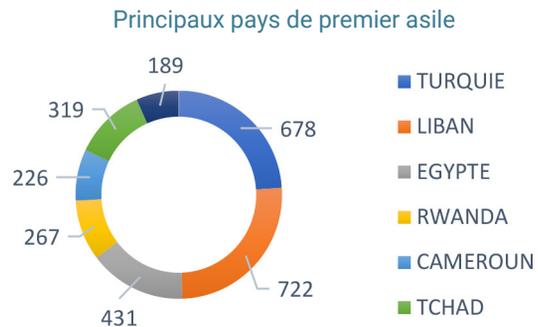
Composition des ménages accueillis



3 047 personnes accueillies sur le territoire français en 2022 :

- Femmes et hommes sont représentés à part quasi égale ;
- L'âge moyen des adultes réinstallés est de 34 ans ;
- Les **personnes isolées représentent 24%** des ménages accueillis ;
- **17% de familles monoparentales ;**
- **Plus de 26 % des ménages accueillis comptent 6 membres ou plus ;**
- **60% des ménages sont de nationalité syrienne.** Viennent ensuite les Centrafricains, les Soudanais et les Congolais de la République Démocratique du Congo.

Les personnes réinstallées cette année viennent de 10 pays de premier asile, 3 territoires se distinguant nettement : le Liban, la Turquie et l'Egypte qui totalisent près de 60% des arrivées de l'année.



Bilan 2022

3 047 personnes réfugiées (798 ménages) ont été accueillies, soit 101% de l'objectif fixé par le Gouvernement (3 000).

3 062 personnes (817 ménages) ont accédé au logement et 64% ont intégré un logement pérenne.

3 474 personnes (933 ménages) ont bénéficié d'un accompagnement social.
76 départements d'accueil ont été mobilisés.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE, UN OUTIL POUR FAVORISER LE RELOGEMENT

En 2021, deux de nos missions, AGHIL et IRF, s'étaient dotées d'équipes dédiées à l'insertion professionnelle. Partant du constat que le travail réalisé en la matière permettait une accélération du processus de relogement, nous avons mis en place en juillet 2022 une équipe d'appui à l'insertion professionnelle afin d'apporter un soutien plus large à l'ensemble des missions du GIP HIS.

Des chargés d'accompagnement socio-professionnels (CASP) apportent ainsi leur savoir-faire en matière de mise à l'emploi, renforçant l'action des travailleurs sociaux. Cette approche se veut complémentaire de l'action du service public de l'emploi et augmente les chances des ménages accompagnés d'accéder à une situation socio-professionnelle stable, et ce faisant, de sécuriser leur projet de relogement.

Les intervenants sociaux du GIP HIS peuvent adresser aux CASP des personnes sans emploi ou avec des contrats précaires. Les CASP réalisent alors un diagnostic de leurs besoins et compétences, à l'issue duquel un accompagnement socio-professionnel est amorcé. Selon les profils sont mises en place des techniques de recherche d'emploi (CV, entretiens...) ou des actions de mise à l'emploi (orientation des personnes vers différents dispositifs d'apprentissage linguistique ou de formation professionnelle qui leur permettront de démarrer un parcours d'insertion professionnelle).

Des offres d'emploi à pourvoir immédiatement peuvent aussi être transmises par les CASP aux intervenants sociaux du GIP HIS et proposées aux personnes rencontrées par les médiateurs sociaux lors de leurs interventions dans les structures d'hébergement.

Des actions collectives sont en outre organisées : Journées Portes Ouvertes au GIP HIS, participation aux Salons de l'emploi, rencontres avec les employeurs...

Les CASP se sont attelés en 2022 à tisser de nouveaux partenariats avec des structures qui recrutent ou proposent des formations dans des secteurs qui recrutent, et qui peuvent aussi bien être de grands groupes industriels ou des PME que relever de l'Activité par l'Insertion Economique.

En favorisant une mise à l'emploi rapide, l'action engagée par l'équipe d'insertion professionnelle permet ainsi aux personnes accompagnées d'augmenter leurs ressources et de facto leurs opportunités de relogement.

Si l'ensemble des missions du GIP HIS peut faire appel aux CASP, les services IRF et AGHIL sont les plus fortement représentés en 2022 puisqu'ils couvrent respectivement 48% et 42% de l'activité.

A noter qu'un volet « insertion professionnelle » a été intégré à notre système d'information Plateforme sociale, qui doit permettre de rendre compte de l'action réalisée mais aussi de mesurer l'impact de l'appui à l'insertion socio-professionnelle sur l'accès au logement des ménages accompagnés par le Groupement (voir page 46).

> FOCUS sur 2 expérimentations

- En juillet 2022, rencontre de personnes réfugiées avec l'association ESPEREM pour postuler sur des métiers des espaces verts et des offres de formation d'agents des espaces verts en partenariat avec la ville de Paris. 6 candidats présents : 4 candidats ont été retenus.
- Les CASP ont travaillé à l'orientation de réfugiés vers le programme HOPE*, déployé notamment par l'AFPA et l'OFII. Forte de cette expérience, l'AFPA fait de nouveau appel au GIP HIS afin de proposer la mise en place d'une intervention « Accès au logement » pour un CFA** des Métiers de l'inclusion. Cette action est en cours d'élaboration avec l'AFPA, Humando, Adecco Training et l'équipe formation du GIP HIS.

* Hébergement, Orientation et Parcours vers l'Emploi

** Centre de formation d'apprentis





Accompagné depuis mai 2022 par l'équipe d'insertion professionnelle du Groupement, A., réfugié érythréen de 33 ans, a été embauché début octobre comme cyclo-logisticien par l'association Carton Plein (Paris 11), dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).



Je suis heureux d'avoir obtenu ce contrat, je n'en pouvais plus d'être inactif, j'avais un besoin urgent de travailler. Jusqu'ici je n'ai eu que des emplois ponctuels, très courts, surtout dans le bâtiment.

J'ai été orienté il y a quelques mois vers le GIP HIS par l'association qui me suivait, Alteralia et j'y ai rencontré le chargé d'accompagnement socio-professionnel A., qui m'a beaucoup aidé. Nous avons refait mon CV, il m'a exercé à passer des entretiens. Fin septembre, il m'a accompagné à Carton Plein, où j'ai été reçu en entretien. J'ai été pris pour un poste de cyclo-logisticien, je récupère à vélo auprès d'entreprises des cartons qui seront ensuite recyclés.

Je suis content d'avoir été embauché par cette association, les gens y sont très accueillants et j'aime beaucoup le travail d'équipe. A plus long terme, j'ai le projet de devenir boulanger. J'ai exercé ce métier que j'aime pendant 4 ans au Soudan.

Je suis aussi accompagné par une travailleuse sociale du GIP HIS pour trouver un logement. Quand je suis arrivé en France en 2015, j'ai d'abord dormi dans la rue. Aujourd'hui je suis hébergé dans un hôtel Porte de Clichy. Maintenant que j'ai un travail plus stable, je peux espérer obtenir rapidement un appartement. »

Bilan 2022

Au 31/12/2022, **224 ménages sont ou ont été accompagnés.**

- 112 sont en cours d'accompagnement tandis que 112 ont vu leur accompagnement se terminer.
- Avec 112 ménages dont l'accompagnement a abouti positivement (emploi ou formation), le taux de mise à l'emploi/formation rémunérée est de 50%.

Le délai moyen des positionnements aboutis est de **4 mois.**

PÔLE FLUIDITÉ RÉGIONALE

La consolidation d'un modèle d'intervention en complémentarité avec les centres d'hébergement

Les dispositifs d'hébergement franciliens font face à une saturation croissante, de nombreuses personnes ne trouvant pas de solutions de logement adaptées à leur situation.

Nous avons poursuivi en 2022 notre **accompagnement spécifique vers le logement en complémentarité du travail effectué auprès des ménages par les intervenants sociaux de ces centres**. Nous apportons notre expertise en matière de relogement et notamment notre connaissance des dispositifs gérés par les autres services du Groupement en Île-de-France, afin d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement.

Notre intervention vise ainsi à soutenir l'action des professionnels de ces structures qui n'ont pas toujours le temps et les compétences techniques pour travailler avec les ménages sur leur projet de relogement. Outre ce soutien opérationnel, nous leur proposons également des ateliers de sensibilisation et des formations-actions, sur la question spécifique de l'accès au logement (*voir page 43*).

Nous menons deux missions qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement d'Île-de-France et de fluidifier le système. Notre service Intégration des Réfugiés Franciliens intervient auprès des publics réfugiés hébergés dans le Dispositif National d'Accueil, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur intégration sociale. Nous avons également été chargés, par la Ministre du logement, d'une opération pilote gérée par la Préfecture de la région d'Île-de-France et visant à accélérer le relogement des personnes hébergées dans les structures d'hébergement généraliste : AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés en Ile-de-France).

INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS FRANCILIENS

Nous menons depuis 2015 des actions auprès des personnes réfugiées en Île-de-France, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur permettre d'accéder au logement. Nous avons mis en place en 2019 un service dédié à l'« Intégration des réfugiés franciliens » (IRF) à la demande de la Préfecture de Région.

Le service IRF a pour mission de contribuer à la fluidité des structures du Dispositif National d'Accueil (DNA).

Notre mission d'accompagnement vers le logement des réfugiés franciliens a été reconduite en 2022 par le Préfet de Région. Nous sommes chargés d'intervenir dans les centres d'hébergement d'urgence du DNA ou les Centres Provisoire d'Hébergement (CPH), en complémentarité de l'action des intervenants sociaux de ces structures, afin de :

- réaliser des diagnostics approfondis de la situation des réfugiés hébergés pour permettre d'accélérer l'ouverture des droits et de repérer les ménages pouvant bénéficier d'un accompagnement ;
- accompagner l'accès au logement de réfugiés dont la situation le permet (disposant de ressources stables, ayant engagé un Contrat d'Intégration Républicaine...), hébergés en HUDA*, CPH**, ayant suivi le programme HOPE et résidant dans les centres AFPA*** franciliens.

Nous sommes également chargés d'accompagner vers le logement des personnes hébergées au Centre d'Accueil et d'Insertion des Réfugiés (CAIR).

* Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

** Centre provisoire d'hébergement

*** Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

Profil des ménages accompagnés

91% des personnes que nous avons accompagnées sont des hommes, vivant seuls pour 87% d'entre eux. L'âge moyen est de 31 ans.

Une large majorité de ces ménages dispose de ressources, c'est l'un des critères pour bénéficier d'un accompagnement au relogement ; 89% disposent de revenus compris entre 501 et 2 000 euros, ce qui permet d'envisager un projet de relogement dans des dispositifs variés.

S'agissant du niveau de langue, on observe une baisse de la maîtrise de la langue française, notamment chez les ménages accompagnés : ils étaient 47% à avoir un niveau de langue supérieur ou égal à A2 en 2022 contre 64% en 2021.

Emploi et ressources : une situation très fragile

24% des personnes rencontrées dans le cadre d'un diagnostic sont en emploi, soit 8 points de moins que l'an dernier (32%) ; la majorité d'entre elles (66%) a un contrat de travail de type intérim, CDD ou CDDI (Contrat à durée déterminée d'insertion).

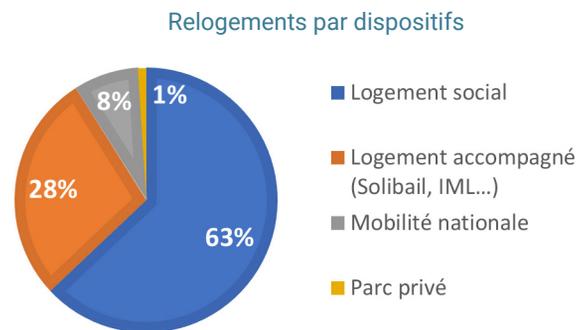
Le pourcentage de personnes en emploi s'élève en revanche à 76% pour les ménages accompagnés. Certains d'entre eux perdent leur emploi au cours de l'accompagnement, leurs contrats prenant fin (mission d'intérim, CDD...). Les chargés d'accompagnement socio-professionnel interviennent auprès de ces ménages afin de favoriser leur insertion professionnelle et faciliter ainsi leur relogement. En 2022, 543 réfugiés ont participé à une action dans le cadre d'un accompagnement professionnel, parmi eux 148 ont été retenus dans différents dispositifs.

Relogements

Sur les 718 ménages relogés en 2022, 72% l'ont été dans un logement pérenne (parc social, logement privé, mobilité nationale).

41% des ménages relogés en île-de-France l'ont été dans un autre département que celui où ils étaient hébergés, ce qui témoigne du bon fonctionnement de la mobilité intrarégionale.

La durée moyenne de relogement est de 8 mois.



Bilan 2022

Réalisation de diagnostics de la situation de 5 876 BPI, (soit 98% de l'objectif initial).

1 982 personnes (soit 1 594 ménages) ont été accompagnées par le GIP HIS, soit 106% de l'objectif initial (1 500) atteint :

- 47% étaient hébergées en HUDA (73 HUDA partenaires) et 43% en CPH (31 CPH partenaires) ;
- 4% rencontrées lors des missions de mise à l'abri ;
- 6% hébergées au CAIR.

920 personnes ont été relogées (soit 718 ménages), contre 841 en 2021.

> Participation à la semaine de l'intégration

Nous avons pour la 2^{ème} année consécutive participé à la semaine de l'intégration. Organisée à l'initiative de l'Etat du 17 au 21 octobre, autour de différentes thématiques dont celle du logement, cette semaine a pour objectif de mettre en lumière les actions favorisant l'intégration des étrangers primo-arrivants.

Nous avons coanimé un atelier sur l'accès au logement destiné aux réfugiés le 19 octobre au Centre d'Accueil et d'Intégration des Réfugiés (CAIR), géré par l'association Aurore et partenaire du Groupement, en présence du directeur de cabinet du préfet d'Île-de-France Christophe Noël du Payrat.



L'atelier avait pour objectif d'expliquer aux participants, tous accompagnés par le CAIR et le GIP HIS, les usages et lois régissant le logement en France et les différences avec leur pays d'origine en la matière. Une professeure de Français Langue Etrangère (FLE), chargée d'intégration pour Aurore, leur a notamment expliqué les termes qui seraient utilisés tout au long de leur parcours de relogement. Les médiateurs sociaux du GIP HIS ont traduit et reformulé ses propos lorsque cela était nécessaire, en s'assurant de la bonne compréhension des personnes quant aux enjeux liés à l'accès à un logement autonome, aux droits et devoirs qui seraient les leurs.



Le 18 octobre, le service Intégration des réfugiés franciliens était invité à la SPADA 91 (Structure de premier accueil des demandeurs d'Asile).

Ce fut l'occasion de présenter à la préfète à l'égalité des chances de l'Essonne, Anne Frackowiak-Jacobs, le travail réalisé par le GIP HIS dans le département, dans le cadre des missions IRF, AGHIL et Orcod in Grigny.

Les personnes réfugiées accompagnées par la SPADA 91 ont à cette occasion pu s'informer sur les démarches nécessaires à l'obtention d'un logement. Parmi les sujets abordés : la demande de Logement Social, le compte AL'in, les impôts, la mobilité géographique, la CAF, Pôle emploi ...

Enquête sur la satisfaction des personnes relogées

Afin de recueillir leur satisfaction quant à leur relogement, 143 personnes ont été contactées.

- 142 sont toujours présentes dans leur logement au moment de l'enquête ;
- 66% en sont satisfaites ou très satisfaites ;
- 55% des ménages estiment que leur relogement a eu un impact positif sur leur situation professionnelle ; parmi eux, 80% évoquent la diminution du temps de trajet domicile-travail. 28% estiment que cela leur a donné de meilleures opportunités d'emploi.

Concernant la gestion budgétaire, ils sont 30% à déclarer être en difficulté sans que cela n'ait d'impact pour le paiement des loyers (une seule personne s'est trouvée en difficulté pour le payer).

S'agissant de l'accompagnement dont ils ont bénéficié, 77% sont satisfaits ou très satisfaits. 55% estiment avoir besoin d'être accompagnés postérieurement au relogement pour pouvoir s'y maintenir, principalement pour des démarches administratives ponctuelles.



Monsieur I. B., 36 ans, a été relogé à Asnières-sur-Seine où il a pu accueillir sa femme.

« Je suis arrivé de Guinée en France en décembre 2018. En 2019, j'ai intégré le CADA de Châtillon, géré par France Terre d'Asile et j'y ai vécu plus de deux ans et demi, en colocation. Nous étions 6 dans un appartement et je partageais ma chambre avec une autre personne. C'était très compliqué car nous n'avions aucune intimité et aucune affinité non plus. Il y avait en plus des problèmes d'hygiène avec certains des colocataires. Je travaille depuis novembre 2019 comme assistant administratif et logistique dans un laboratoire, à Montrouge, je suis en CDI et pourtant je ne trouvais pas de logement.

Le CADA m'a mis en contact avec le GIP HIS en 2021 et à partir de ce moment tout a été rapide. Après deux premières propositions de logement qui m'ont été refusées en commission d'attribution, j'ai obtenu un T2 de 48 m² à Asnières-sur-Seine, dans un immeuble neuf situé dans un tout nouveau quartier. J'ai signé le bail au moment même où ma femme me rejoignait en France ! Nous sommes vraiment très contents. Je remercie le GIP HIS et particulièrement M, la travailleuse sociale qui m'a suivi et qui a été très proactive. »

J.H K., réfugié afghan de 25 ans, a intégré un logement temporaire géré par Action Logement en décembre 2022.

« Quand je suis arrivé en France en 2019, j'ai d'abord vécu un temps dans la rue et je suis tombé malade. J'ai entre autres dû être opéré de l'appendicite et à ma sortie de l'hôpital j'ai été hébergé un court temps au centre d'hébergement la Boulangerie, Porte de Clignancourt à Paris. J'ai ensuite passé un an dans un centre d'Emmaüs puis j'ai vécu un an et demi dans une chambre d'hôtel géré par l'association Equalis, à Lagny-sur-Marne. Nous étions deux dans cette chambre et c'était difficile car nous n'avions pas les mêmes horaires de travail, on se réveillait sans cesse mutuellement, impossible de se reposer. En plus je rentrais tard du travail et la cuisine collective était souvent déjà fermée.

J'ai été mis en contact en 2022 avec M., le travailleur social du GIP HIS, qui m'a trouvé un logement temporaire avec Action logement, un studio, à Saint-Thibault-des-Vignes dans le 77. Je lui suis très reconnaissant pour tout le travail qu'il a fait et pour son soutien, il m'appelait régulièrement, il était présent et ça m'a beaucoup aidé. Je suis enfin chez moi, au calme et j'ai ma cuisine. Et à présent j'ai un travail stable dans le prêt-à-porter, en CDI. »

Arrivé de Guinée en France en 2017, monsieur S.B. a pu emménager avec sa femme et ses enfants en 2022.

« A mon arrivée en France, j'ai dormi un temps dans la rue puis de 2018 à 2020, j'ai été hébergé par la Croix-Rouge à Fontainebleau. Nous étions 6 dans une chambre, c'était très dur. En août 2022 j'ai été transféré dans un autre centre d'hébergement, à Montévrain, où une équipe du GIP HIS est venue nous rencontrer. J'ai alors été suivi par une travailleuse sociale, A., qui m'a trouvé un logement, un T2 à Saint-Thibault-des-Vignes, dans le 77. Je suis tellement content d'avoir cet appartement, il est neuf, situé dans un quartier calme et j'ai pu faire venir ma femme et mes deux enfants, nous sommes enfin réunis.

J'ai aussi été aidé dans ma recherche d'emploi par Madame P., la chargée d'accompagnement socio-professionnel du GIP HIS. Elle m'a aidé dans mes démarches et j'ai trouvé un travail dans le bâtiment, avec un contrat jusqu'en mai 2024.

Je tiens à remercier le GIP HIS et particulièrement les deux personnes qui m'ont accompagné. »



MISSION AGHIL

Appui aux gestionnaires d'hébergement pour l'insertion par le logement des ménages hébergés en île-de-France

Le ministère du Logement nous a confié en 2020 la coordination d'une mission expérimentale visant à accélérer le relogement des personnes hébergées dans les structures généralistes franciliennes. Pilotée par la DRIHL*, cette action doit permettre aux personnes disposant des conditions administratives et des ressources nécessaires à l'accès au logement de trouver rapidement des solutions adaptées à leur situation, et ainsi de favoriser la fluidité dans les structures d'hébergement d'urgence généraliste.

Cette mission comprend également l'analyse des dossiers de ménages hébergés à Paris, en emploi et inscrits dans SYPLO**, afin d'en vérifier la cohérence et d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire (voir page 43).

Nous réalisons cet accompagnement spécialisé en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des centres d'hébergement et leurs partenaires, l'objectif étant d'améliorer les parcours vers le logement.

Après un premier diagnostic de la situation du ménage hébergé, une évaluation sociale est établie par un travailleur social et une mesure d'accompagnement est mise en place, afin de lever les freins à l'accès au logement. Le projet de relogement est approfondi avec le ménage, son dossier actualisé, les freins au relogement sont levés et il peut être positionné sur des logements. Nous l'accompagnons jusqu'à la signature du bail et lui proposons si nécessaire un soutien pour son installation dans le logement.

L'année 2022 a permis de renforcer les partenariats établis avec les structures d'hébergement, mais également d'en développer de nouveaux. De nouvelles structures nous ont en effet sollicités afin de pouvoir travailler sur le relogement des ménages dans le cadre de la mission AGHIL.

Nous avons accompagné des ménages hébergés au sein de 164 structures d'hébergement, situées dans l'ensemble des départements franciliens. Il s'agit à 68% de structures d'hébergement d'urgence (112 CHU) et à 32% d'hôtels (52 hôtels).

Ces 164 structures sont gérées par 29 gestionnaires, dont les principaux sont La Croix Rouge Française, Emmaüs Solidarité, le Centre d'action sociale protestant et Coallia.

*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

** Système priorité Logement

Profil des ménages

* Ménages accompagnés (715) :

- 65% sont des personnes seules, 19% des familles monoparentales, 16% des couples avec enfants ;
- 62% sont des hommes ;
- Les ménages accompagnés sont principalement hébergés à Paris (32%) et en petite couronne (26% en Seine Saint-Denis et 14% dans les Hauts-de-Seine) ;
- 30% sont des Bénéficiaires de la Protection Internationale.

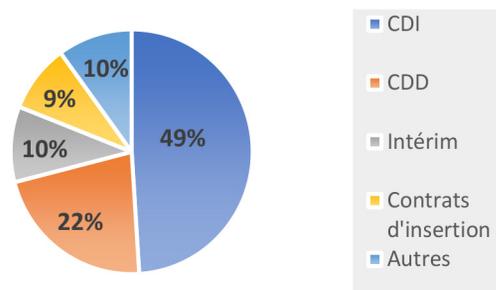
* Ménages relogés (182) :

- 56% des ménages sont des personnes vivant seules, 26% des familles monoparentales, 16% des couples avec enfants ;
- 56% sont des hommes ;
- 30% sont des BPI.

Emploi et ressources

66% des ménages accompagnés et 83% des ménages relogés sont en emploi. 35% des ménages ont des revenus compris entre 1 001 et 1 500 euros et 20% des ménages ont des revenus compris entre 1 501 et 2 000 euros.

Principaux types de contrat de travail



Relogements

182 ménages ont été relogés :

- 63% dans un logement pérenne du parc social ;
- 34% dans un logement accompagné (dispositif Solibail, FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs), logements tremplins) ;
- 2% relogés dans le parc privé ;
- 1 ménage relogé en mobilité nationale.

Le travail d'accompagnement dans la levée des freins au relogement permet aux ménages d'être positionnés sur des offres de logement adaptées en moyenne 4 mois

après le début de cet accompagnement. 72% des ménage positionnés sont relogés.

Les relogements dans le cadre de la mission contribuent à la mobilité interdépartementale puisque 42% des ménages relogés le sont dans un autre département que celui du lieu d'hébergement.

Bilan 2022

715 ménages (1 325 personnes) ont été accompagnés au sein de 164 structures d'hébergement, portant à 1174 ménages le nombre de ménages accompagnés depuis le démarrage en 2020.

182 ménages (366 personnes) ont été relogés, soit 418 ménages (845 personnes) relogés depuis le début de la mission.

341 ménages sont en cours d'accompagnement.

ÉTUDE AGHIL : L'appui aux structures dans l'accès au logement. Quelle complémentarité entre les structures d'hébergement et le GIP HIS dans le cadre de la mission AGHIL ?

Réalisée par notre équipe Observation et Développement, cette étude a pour objectif d'éclairer le lien entre les structures d'hébergement et le GIP HIS, et **d'identifier l'impact de leur complémentarité dans l'accès au logement des ménages**. 24 personnes ont été rencontrées lors d'entretiens : **17 professionnels** de structures représentatives de l'ensemble des structures bénéficiaires de la mission AGHIL, ainsi que 7 personnes de notre service AGHIL.

- **La reconnaissance d'un savoir-faire** : les structures d'hébergements reconnaissent les compétences techniques et expertises du GIP HIS, également considéré comme un « bonus » qui permet d'apporter un soutien dans un accompagnement dense. Ce soutien serait bénéfique afin d'assurer la mission de fluidité des structures d'hébergements et de gagner en rigueur dans la réalisation des dossiers de relogement. Cette expertise fait aussi référence aux ateliers de formations dispensés par le GIP HIS, et aux accompagnements apportés par sa cellule CASP (cellule d'accompagnement socio-professionnel).
- **La complémentarité auprès du ménage** : l'accompagnement des ménages hébergés par un acteur complémentaire et externe est perçu positivement par les structures. Cela permet d'appuyer le discours de l'intervenant social de la structure auprès du ménage, en particulier sur la question du projet de relogement. Ce double regard renforce la pertinence du projet et permet d'accompagner le ménage au mieux vers son relogement.
- **Le renforcement de la fluidité par la régionalité et la diversité des offres** : plus de 40% des ménages accompagnés par le GIP HIS sont relogés dans un autre département que celui de leur structure d'hébergement. Les structures valorisent cette ouverture vers d'autres départements et la considèrent comme possible grâce à un travail accru autour du projet de relogement avec le ménage. L'expertise du GIP HIS en matière de logement lui assure une certaine légitimité auprès du ménage qui accepte de réfléchir à la construction d'un projet réaliste.

FOCUS

SUR LE PROFIL DES MÉNAGES HÉBERGÉS À L'HÔTEL

En 2022, notre périmètre d'intervention a été élargi aux personnes isolées hébergées à l'hôtel. Depuis juillet, 63 ménages hébergés dans des hôtels du 91 et 93 sont accompagnés. Leurs profils se distinguent des ménages hébergés en Centre d'Hébergement d'Urgence, ils présentent davantage de freins au logement :

- La moyenne d'âge est plus élevée : 45 ans (39% ont plus de 46 ans contre 13% pour l'ensemble des ménages);
- Seuls 8% des ménages accompagnés sont bénéficiaires de la protection internationale ;
- La part des personnes en emploi n'est que de 34% ;
- Leurs ressources sont inférieures à la moyenne des ménages accompagnés : 59% perçoivent moins de 1 000 € de revenus par mois.

Madame D., 26 ans, réfugiée de Côte d'Ivoire en France avec sa fille de 3 ans et demi a été relogée dans un T2 de 45 m² à Beauchamp, dans le 95.

« Lorsque je suis arrivée en France en 2018, j'ai d'abord vécu chez une connaissance mais c'est vite devenu compliqué, il n'y avait pas de place. J'ai appelé le 115 qui m'a orientée vers un centre d'hébergement de la Croix-Rouge à Montmorency, dans le 95, où j'ai vécu avec ma fille presque 3 ans. L'équipe du GIP HIS est venue au centre en avril 2022 et l'accompagnement a commencé. A partir de là, tout a été très rapide, en juillet on m'a proposé un logement où j'ai pu emménager en novembre. Je suis si contente d'avoir enfin mon espace ! C'est important aussi pour ma fille, et elle est maintenant scolarisée dans le quartier où nous vivons.

En parallèle un chargé d'accompagnement socio-professionnel du GIP HIS m'a aidée à chercher un travail plus stable car je travaillais en intérim. J'ai refait mon CV avec lui et il m'a suivie dans mes démarches. Aujourd'hui j'ai trouvé un CDI.

Je tiens à remercier les équipes du GIP HIS qui m'ont beaucoup aidée. »

Réfugiée pakistanaise, madame H., 36 ans, est arrivée en France avec son époux en 2017.

« Nous avons été hébergés à Chanteloup-Les-Vignes pendant un an et demi, dans un hôtel. L'endroit était sale et très bruyant. Nous avons ensuite loué un studio au CROUS en 2019. Je travaillais alors dans un laboratoire mais j'ai perdu mon travail en 2020 à cause de la crise liée au Covid. Le 115 nous a trouvé un hébergement dans un hôtel dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. L'endroit était sale et très vieux, très bruyant. Nous n'avions aucune vie privée, j'étais en permanence stressée et j'ai eu des problèmes psychologiques.

L'équipe du GIP HIS est venue à l'hôtel en 2021. La travailleuse sociale qui m'a suivie nous a trouvé en quelques mois un logement de 51m², au Kremlin Bicêtre. Nous avons enfin notre appartement à nous et nous sommes ravis de vivre dans cette ville, située à côté de Paris. Le logement est très joli, propre et nous sommes au calme, le quartier est très tranquille. Depuis notre emménagement, en juin 2022, je suis apaisée. Le GIP HIS a continué à nous accompagner durant 3 mois pour nous aider dans nos démarches administratives, comme le changement d'adresse. Je remercie sincèrement toute l'équipe.

Nous travaillons tous les deux, mon mari en CDI dans la vente et moi dans une pâtisserie. J'ai intégré le programme Each One qui m'a notamment permis de me perfectionner en français. Je parle 6 langues et mon pr>ojet est de travailler en tant que traductrice. A terme, j'aimerais trouver un emploi dans le secteur de la bio chimie. Je possède un bac plus 7 dans ce domaine et j'étais chercheuse au Pakistan, j'espère le redevenir un jour. »

PÔLE INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

Appui à l'évolution du parc privé – Enjeux de l'habitat indigne

En 2022, nous avons approfondi les interventions que nous menons dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, une problématique particulièrement présente en Île-de-France, où les tensions qui pèsent sur le marché du logement sont fortes et contraignent les ménages les plus précaires à trouver refuge dans le parc privé dégradé.

Nous intervenons au sein de projets de renouvellement urbain en Seine Saint-Denis, département très touché par l'habitat indigne et le phénomène de paupérisation de copropriétés. Des missions d'accompagnement social et de relogement de ménages nous ont été confiées par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), dans le cadre d'Opérations de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois et de Grigny 2. Nous avons également été mandatés par la ville de Saint-Denis pour conduire une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale.

Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous sommes également en mesure de mobiliser différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy). Nous réalisons également des missions plus ponctuelles (Mission Roquépine, Intermédiation Locative).

Les actions que nous menons ainsi à l'échelle régionale depuis plus de 25 ans nous ont ancrés dans les territoires franciliens et apporté la reconnaissance des acteurs publics et associatifs locaux.

ORCOD IN DE CLICHY-SOUS-BOIS

Missionnés en 2015 par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), nous intervenons en tant qu'opérateur social sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois. Notre mission a été renouvelée en octobre 2022.

L'ORCOD est un dispositif qui réunit l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux de copropriétés en difficulté (bâti dégradé, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants). Copiloté par l'Etat, la ville de Clichy-sous-Bois et l'EPFIF, ce projet urbain de grande ampleur a pour objectif l'aménagement d'un nouveau centre-ville, et comprend la construction de logements et la réhabilitation d'immeubles.

L'EPFIF a mis en place un « portage immobilier » consistant à acquérir des logements au sein des copropriétés dégradées, à l'amiable, par adjudication ou expropriation. Selon l'état des bâtiments, ces logements seront démolis, repris par des bailleurs sociaux ou revendus à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété assainie. L'EPFIF a ainsi pour objectif de racheter l'ensemble des logements des deux copropriétés très dégradées du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu afin de procéder à leur démolition. Le projet prévoit la démolition de 1240 logements et le relogement des habitants.

Nous accompagnons la mise en œuvre des différentes transitions concernant les occupants des logements (passage du statut de propriétaire à celui de locataire, décohabitation, ouverture de droits, définition du projet de relogement) **avec l'objectif de les reloger dans le parc social. Nous coordonnons également l'action des partenaires de la Charte de relogement du Bas Clichy** en réceptionnant les offres de logements des différents réservataires engagés dans l'opération. **Nous accompagnons enfin l'EPFIF dans la connaissance de la situation des occupants des immeubles concernés par le projet, de leurs éventuelles difficultés sociales.**

De même que l'an dernier, **2022 a été marqué par une accélération de l'activité**, l'opération étant entrée en phase active d'expropriation. Cela a eu pour effet une augmentation du nombre de ménages ayant besoin de notre accompagnement et une hausse significative des relogements.

- **64 enquêtes de relogement et 183 évaluations sociales** pré ou post acquisition destinées à accompagner le passage des ménages propriétaires au statut de locataire et travailler leur projet de relogement, ont été réalisées ;
- Avec 124 ménages relogés (contre 85 en 2021), **2022 est l'année qui a compté le plus de relogements depuis le début de l'opération ; 75% sont locataires et 25% d'anciens propriétaires occupants.**

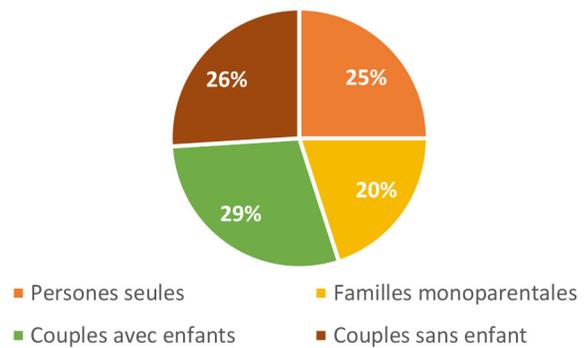
Profil des ménages relogés

- Près de la moitié des ménages relogés sont des familles, dont une part importante de familles monoparentales.
- Le nombre moyen de personnes par ménage est de 3,4 (plus d'un tiers des relogements se font dans des T4).

Concernant les ressources, 46% des ménages ont un emploi stable, 16% un emploi précaire, 19% sont sans activité et bénéficient des prestations sociales, 10% en recherche d'emploi, 7% à la retraite (restent 2% NC).

Si plus de la moitié des ménages sont en emploi, le revenu moyen est inférieur à 2 000 € mensuels nets (prestations sociales comprises): il s'élève à 1789 euros.

Composition familiale

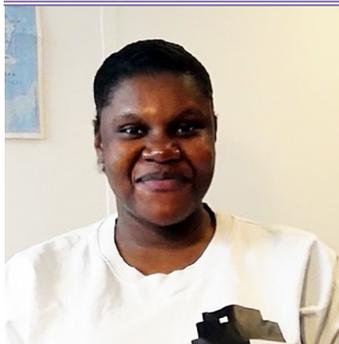


Bilan 2022

247 ménages ont bénéficié de diagnostics de leur situation.

212 ménages accompagnés vers le logement (soit 1 430 personnes dont 761 adultes et 669 enfants).

124 ménages relogés (soit 426 personnes, dont 237 adultes et 189 enfants).



Madame O., mère célibataire de 23 ans a été accompagnée vers le logement par notre équipe ORCOD IN Clichy-sous-Bois.



A Clichy-sous-Bois, je vivais dans un T3 avec mon fils, ma mère et mes 3 frères. Il y avait des cafards, des punaises de lit, de la moisissure... le logement a été déclaré insalubre par la mairie.

En mars dernier, j'ai accompagné ma mère qui avait un rendez-vous avec la chargée de logement du GIP HIS, madame Dia, c'est elle qui m'a parlé de la décohabitation, qui m'a dit que moi aussi je pouvais bénéficier d'un logement. Elle m'a aidée à faire mon dossier de demande de logement et tout a été extrêmement vite ! J'ai eu une première proposition de logement à Stains, qui m'a été refusé en commission car je suis au RSA et le

loyer était un peu trop élevé pour mes revenus. Mais quelques jours après, j'ai reçu une autre proposition à Gagny et j'ai obtenu le logement. C'est un T3 dans un bâtiment rénové, très propre, avec les transports juste à côté. On a fait une demande de FSL, pour l'aide à l'installation et j'ai emménagé le 12 mai. On a enfin de l'espace mon fils et moi ! Ma mère est aussi relogée à Gagny, et c'est idéal car si je dois travailler ou si j'ai besoin d'aide, mes frères peuvent être là rapidement pour s'occuper de mon fils qui a seulement 9 mois.*

Le GIP HIS continue de m'accompagner pendant 6 mois, j'ai des rendez-vous réguliers et on m'appelle souvent pour savoir par exemple si j'ai fait mes demandes auprès de la CAF ou si je n'ai pas de souci avec le paiement du loyer, c'est rassurant, je ne me sens pas seule. Et j'ai des rendez-vous à la mission locale qui m'aide dans ma recherche de travail.

Je suis très contente, j'avais besoin de vivre ma vie, de me lancer, c'est très bénéfique pour moi, ça me fait grandir et c'est bien aussi pour mon fils, ça lui donne un vrai foyer. Je remercie toute l'équipe du GIP HIS qui m'a accompagnée. »

*Fonds de solidarité logement



Dienaba Dia, chargée d'accompagnement au relogement dans le service ORCOD IN Clichy-sous-Bois, revient sur le parcours de relogement de madame O.

« J'ai rencontré madame O. en mars 2022, lors d'un premier rendez-vous avec sa mère, madame N., que j'étais chargée d'accompagner dans le cadre de l'expropriation de bâtiments du quartier du Chêne Pointu.

En réalisant l'évaluation sociale, je me suis rendu compte que non seulement la famille vivait en situation de suroccupation dans un appartement insalubre, mais qu'en plus ce dernier n'était pas adapté au handicap d'un des fils, qui avait besoin d'une chambre à lui. J'ai trouvé un logement convenant à la composition familiale et au handicap de cet enfant, mais il fallait au préalable procéder à une décohabitation et que madame O., ma-

jeure, puisse aller vivre ailleurs avec son fils. Je l'ai positionnée sur un logement à Stains, mais son dossier a été refusé par le bailleur en raison de ses faibles revenus.

Lorsque j'ai informé le bailleur, Seqens, que j'avais trouvé un T4 à Gagny pour madame N. et ses fils, mais qu'ils ne pourraient pas accéder si la décohabitation ne se faisait pas, il m'a proposé un autre logement, à Gagny également, plus adapté aux ressources de madame O.

Ma collègue, Dariya, a fait une demande de Fonds Solidarité Logement qui permet la prise en charge de la caution et qui offre une garantie loyer au bailleur en cas d'impayés. Madame O. a aussi bénéficié d'une aide à l'installation dans le premier logement proposée par la CAF aux personnes de moins de 25 ans. »

ORCOD IN GRIGNY 2

Nous avons été retenus par l'EPFIF* pour assurer, depuis juillet 2021, le relogement et l'accompagnement social des occupants d'immeubles de la copropriété de Grigny 2, voués à la démolition ou à la transformation en logements sociaux, dans le cadre d'une Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD IN). Nous avons une expertise en la matière puisque nous intervenons à la demande de l'EPFIF depuis 2015 en tant qu'opérateur social sur l'ORCOD IN de Clichy-sous-Bois.

Sur les 5 000 logements que comprend Grigny 2, deuxième copropriété de France par sa taille, 1 323 vont être rachetés par l'Etat, par l'intermédiaire de l'EPFIF ; 402 seront transformés en logements sociaux et 921 démolis. Les démolitions nécessiteront de reloger 700 ménages, une opération qui s'étendra sur 8 ans.

Nous accompagnons la mise en œuvre des différentes transitions concernant les occupants des logements (passage du statut de propriétaire à celui de locataire, décohabitation, ouverture de droits, définition du projet de relogement), **avec pour objectif un relogement dans le parc social. Nous coordonnons également l'action des partenaires, réservataires et bailleurs**, signataires de la Charte de relogement ORCOD-IN de Grigny 2. **Nous**

accompagnons enfin l'EPFIF dans la connaissance de la situation des occupants des immeubles concernés par le projet, de leurs éventuelles difficultés sociales.

Nous avons pour missions :

- de réaliser le diagnostic de la situation des occupants de ces logements ;
- d'assurer l'accompagnement social des propriétaires occupants endettés, en vue de la vente de leur logement ;
- d'accompagner des ménages locataires en vue de leur relogement ou du changement de statut de leur logement (du privé au social) ;
- de contribuer à la stratégie d'ensemble de l'ORCOD IN (conseil, reporting, évaluation...).

Nous avons plus que doublé notre activité d'accompagnement en un an : 162 ménages ont été accompagnés vers le logement en 2022 contre 66 en 2021. Nos intervenants sociaux se sont activés à prévenir les expulsions des ménages endettés et/ou lever les freins au relogement (absence de ressources et endettements, dossiers administratifs incomplets, situation de séjour à régulariser ...).

Profil des ménages relogés

- Sur les 22 ménages relogés, 21 sont locataires et 1 est un ancien propriétaire occupant.
- On relève 27% de personnes isolées, 41% de familles monoparentales, 23% de couples avec enfants.
- 73% des adultes ont un emploi (dont 88% un emploi stable), 18% sont à la retraite, 9% disposent des minima sociaux. La moyenne des ressources s'élève à 1911 euros.

Bilan 2022

229 ménages ont bénéficié de diagnostics de leur situation.

162 ménages accompagnés socialement vers le logement (soit 501 personnes ; 299 adultes et 202 enfants).

84 offres de logements réceptionnées.

22 ménages relogés (soit 63 personnes, dont 34 adultes et 29 enfants).

* Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France



Après avoir vécu 12 ans dans un studio de Grigny 2, Madame M., retraitée de 72 ans, a emménagé cet été dans l'un des nouveaux immeubles récemment construits à Grigny dans le cadre du projet « Cœur de ville », dans un T3 de 61 mètres carrés.



Je vivais dans un studio de 21 mètres carrés à Grigny 2 depuis 2010, tout d'abord seule, puis avec mon fils à partir de 2020, après avoir eu de graves problèmes de santé. Au cours de la dizaine d'années où j'ai vécu là-bas, j'ai vu les choses s'aggraver. Les ascenseurs étaient de plus en plus souvent en panne, parfois pendant un mois... j'habitais au 11^{ème} étage et je devais monter les courses à pied ! Lorsque je suis partie, le code de la porte d'entrée de l'immeuble ne marchait plus depuis 5 ans, les boîtes aux lettres étaient vandalisées et l'environnement devenait de plus en plus agressif. Ma porte d'entrée a été fracturée et mon propriétaire refusait de la changer, j'ai dû m'en charger et j'ai fait

installer une porte blindée qui m'a coûté 1 600 euros. J'avais souvent des fuites d'eau provenant de l'appartement du dessus qui était squatté. C'était vraiment très dur de vivre là-bas.

J'ai été mise en contact avec l'équipe du GIP HIS en 2021. Un an plus tard, en juin 2022, j'avais mon nouveau logement. Je n'y croyais plus ! j'avais fait tellement de démarches pour déménager qui n'avaient jamais abouti. Mon nouvel appartement est un joyau ! Il est très lumineux, avec un grand balcon, un parking et le loyer n'est pas élevé, 410 euros. Comparé à l'ancien, c'est le jour et la nuit. L'environnement est calme, il y a de beaux jardins. Je peux à présent recevoir du monde, en particulier mes petits-enfants. Je tiens vraiment à remercier toute l'équipe du GIP HIS, je leur suis tellement reconnaissante. »

Monsieur K L., 60 ans, est gardien de 5 immeubles de la copropriété de Grigny 2, où il a vécu pendant 20 ans.



Je suis venu vivre à Grigny 2 en 2001. A cette époque, l'environnement était encore agréable. Mais ça s'est beaucoup dégradé au fil du temps. Tous les digicodes sont aujourd'hui cassés, certains logements n'ont plus d'eau chaude, le chauffage marche mal ou pas, et beaucoup de résidents se plaignent du froid. Il y a de nombreux problèmes de voisinage, l'ambiance est tendue.

J'ai rencontré l'équipe du GIP HIS en septembre 2021. Tout a été très rapide et j'ai emménagé dans mon nouveau logement, un T3 de 60 mètres carrés, en juin dernier, dans le nouveau quartier Cœur de ville de Grigny. Je ne m'attendais pas à un relogement aussi rapide, j'avoue que j'étais découragé.

Au départ, je voulais changer de commune, d'atmosphère. Mais finalement je suis très content de mon nouveau logement. Je suis resté à côté de mon lieu de travail, et bientôt des commerces vont s'installer au pied des nouveaux immeubles, ce sera plus vivant. Et puis d'avoir accepté un appartement à Grigny m'a permis d'être relogé plus vite. »



> Permanences et ateliers collectifs à la Maison du Projet

Mise en place par la municipalité, la Maison du projet est un lieu d'accueil et d'accompagnement des habitants de Grigny 2. Ils peuvent notamment s'y informer sur les questions liées au logement, à la transformation du quartier et au nouveau projet urbain. **Notre équipe y assure des permanences 4 jours par semaine** afin de recevoir des personnes concernées par l'ORCOD IN, sur ou sans rendez-vous.

Elle y organise aussi régulièrement des **sessions d'information collectives** réunissant aussi bien les propriétaires occupants que les locataires du privé ou de l'EPFIF.

Trois premiers «ateliers collectifs» ont été réalisés en 2022. Ils ont pour objectif d'expliquer le processus de relogement dans le cadre de l'ORCOD IN et l'accompagnement proposé par le GIP HIS, et plus largement d'informer sur la situation du logement en Île-de-France, la tension que connaît le parc francilien, qui ne permet pas toujours de répondre pleinement aux souhaits des ménages. Y sont aussi abordées les questions relatives à la demande de logement social ou aux freins au relogement.

Ces sessions permettent également aux participants d'échanger entre eux et de s'entretenir avec les membres de l'équipe. Les ateliers ont mobilisé 70 personnes.



Isabelle Poullieute, cheffe de projet Relogement ORCOD-IN Grigny 2 à l'EPFIF.

« Le travail social est l'une des missions primordiales de l'ORCOD IN. Requalifier un quartier n'a de sens que si l'on améliore la situation des ménages qui y résident et qu'on permet à tous d'accéder à un logement digne et pérenne, et, de façon plus générale, de vivre mieux. Il y a très peu de structures de droit commun qui proposent une prise en charge globale de la situation des ménages comme nous le faisons dans le cadre de l'ORCOD IN. Le GIP HIS a déjà l'expérience d'une telle opération avec le travail d'accompagnement social et de relogement qu'il réalise pour l'ORCOD IN de Clichy-sous-Bois.

Un des enjeux de l'accompagnement social est de faire adhérer les ménages au projet, de les mobiliser. Nous avons affaire à des personnes qui sont souvent dans un état de grande anxiété, avec des parcours résidentiels chaotiques, et qui ont beaucoup de craintes au départ, voire de méfiance, par rapport à un projet mené par les pouvoirs publics, qui nécessite leur relogement et qu'elles ne comprennent pas bien. A cet égard, les ateliers organisés par l'équipe du GIP HIS me semblent particulièrement précieux, ils permettent de rencontrer les ménages et d'instaurer une confiance. C'est l'occasion pour eux d'exprimer leurs attentes, de poser leurs questions.

Nous avons mis en place un suivi très régulier de la mission et l'équipe du GIP HIS participe aux différents comités concernant le relogement, la prévention des impayés ou l'habitat indigne. Nous avons en outre une réunion de pilotage mensuelle qui réunit tous les travailleurs sociaux intervenant dans le cadre de l'ORCOD IN.

Le GIP HIS est bien plus qu'un prestataire, c'est un partenaire avec lequel nous travaillons et réfléchissons. Nous sommes toujours en train d'ajuster nos actions, de chercher les bons indicateurs pour une qualité de service optimale.

Avec l'équipe, nous avons lancé une campagne de recueil de la satisfaction des personnes qui ont été relogées et les premiers retours sont très positifs.»



Notre équipe de l'Orcod In Grigny a participé à la réalisation d'un guide pratique publié par l'EPFIF et destiné aux ménages concernés par l'Orcod IN.

MOUS RELOGEMENT – LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE – SAINT-DENIS

Fortement touchée par le problème de l'habitat indigne, la ville de Saint-Denis a mis en place un dispositif renforcé pour endiguer ce phénomène et nous a dans ce cadre confié une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS). Initiée en 2019 et reconduite en 2021, cette mission a pour objectif d'accompagner le relogement de ménages évacués d'immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté de péril et actuellement hébergés à l'hôtel, ou devant être évacués d'immeubles impropres à l'habitat.

Notre action vise à :

- Accompagner les personnes dans leur projet de recherche d'un nouveau lieu de vie ;
- Mobiliser l'offre de logements ou d'hébergements adaptés à leur situation.

Depuis le début de la mission, 87 ménages ont été orientés par la ville de Saint-Denis (38 en 2019, 12 en 2020, 21 en 2021 et 16 en 2022).

Les freins au relogement de ces ménages sont principalement caractérisés par du surendettement et des situations matrimoniales à régulariser.

Parmi les freins à l'accès au logement social, on note aussi comme les années précédentes, pour une part importante des ménages, une situation de précarité administrative liée notamment à une irrégularité de séjour. Une situation représentative de l'habitat indigne, souvent seule possibilité de se loger pour des personnes en situation administrative précaire.

Profil des 49 ménages accompagnés

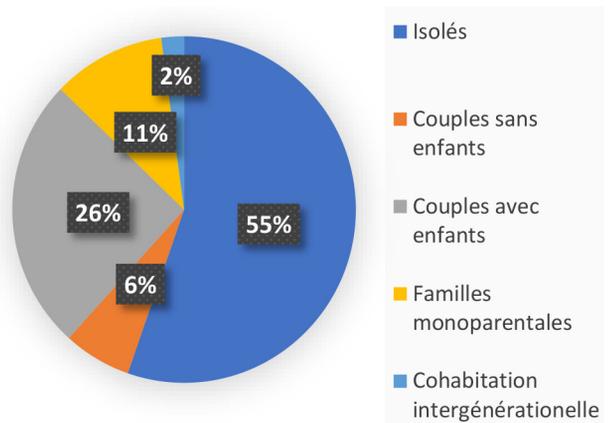
- La moitié des ménages accompagnés sont des hommes isolés, à 61% (contre 53% pour les ménages relogés) ; 20% de couples avec enfants et 10% de familles monoparentales (20% chez les ménages relogés).
- L'âge moyen est de 45 ans.

Les ménages en emploi ont augmenté en 2022 (+12 % par rapport à 2021) et on constate une diminution des bénéficiaires du RSA (- 14 %).

31 ménages perçoivent un salaire, 3 sont bénéficiaires de l'ARE/ASS, 8 sont bénéficiaires du RSA, 3 sont retraités avec des pensions de retraite et/ou le minimum vieillesse, 1 ménage est gérant d'une entreprise, 1 ménage ne perçoit que les prestations familiales, 2 n'ont aucun revenu.

L'équipe d'appui à l'insertion socio-professionnelle du GIP HIS a été sollicitée pour 5 ménages (rédaction de CV, projet professionnel et recherche d'emploi...).

Composition familiale sur l'année 2022



Bilan 2022

15 ménages ont été relogés, soit 31 personnes (20 adultes et 11 enfants).

49 ménages accompagnés, soit 94 personnes (68 adultes et 26 enfants).

AVDL

Créé en 2011, le Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) a pour objectif de financer des actions d'accompagnement personnalisé de ménages reconnus prioritaires pour l'attribution d'un logement.

Nous avons été retenus dans le cadre d'un appel à projet pour mettre en œuvre la mission AVDL dans les territoires de la Seine-Saint-Denis et de Paris pour la période 2020-2023. Nous intervenons déjà en Seine-Saint-Denis depuis 2017.

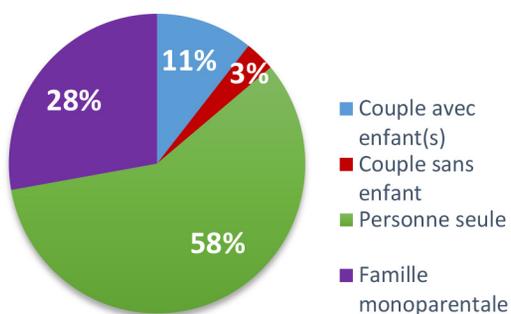
Confrontés à des difficultés sociales, économiques et administratives, les ménages que nous rencontrons résident essentiellement dans le parc privé dégradé, dans des logements suroccupés pour la plupart, ou sont sans logement. Notre accompagnement vise l'accès au logement et, si nécessaire, l'accompagnement dans le logement.

Nous réalisons une évaluation de la situation de chaque ménage, afin d'identifier avec lui les perspectives d'accès au logement et de déterminer les besoins de prise en charge, les blocages éventuels et les solutions pour les lever. Cet accompagnement social permet notamment un accès aux droits sociaux basiques.

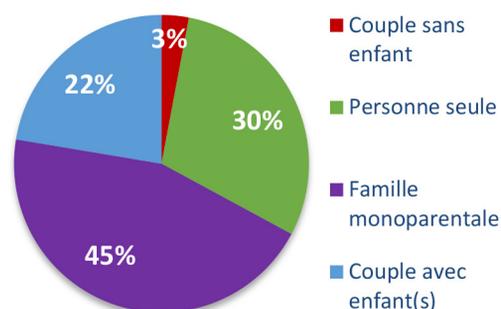
A noter, parmi les principaux freins au relogement, des endettements, procédures d'expulsion locative ou des difficultés pour renouveler des titres de séjour.

Spécificités des ménages accompagnés selon les territoires

Composition familiale des ménages AVDL 75



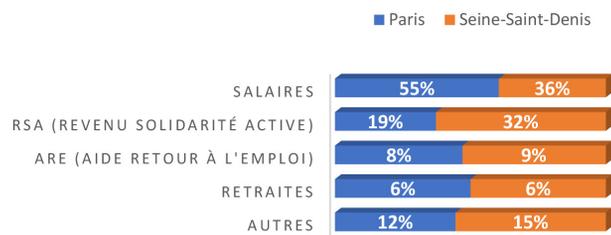
Composition familiale des ménages AVDL 93



Demême que les années précédentes, le profil des ménages varie en fonction des territoires. On observe une large majorité de personnes seules à Paris, alors que les ménages de Seine-Saint-Denis sont essentiellement composés de familles.

S'agissant des **ressources**, 55% des ménages résidant à Paris ont un emploi contre 38% en Seine-Saint-Denis. Les ressources des ménages parisiens proviennent majoritairement de l'activité quand nous observons en Seine-Saint-Denis un fort pourcentage de ménages bénéficiaires des minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, pension d'invalidité).

Ressources principales



Concernant le **logement**, à Paris, 57% des ménages accompagnés sont hébergés par des tiers, dans des structures d'hébergement ou à l'hôtel ; 23% sont locataires du parc privé et 14% sont sans abri. En Seine-Saint Denis, 42% des ménages sont locataires du parc privé et 38% sont hébergés par des tiers, dans des structures d'hébergement ou à l'hôtel.

Les accompagnements au logement dans le cadre du protocole AVDL Logement d'Abord.

Instauré en mars 2021, le protocole AVDL Logement d'Abord est destiné aux personnes sans logement ou hébergées par des tiers, cumulant les vulnérabilités et pour lesquelles un accompagnement sans limite dans le temps est nécessaire. Les bailleurs signataires du protocole proposent des logements pour les ménages éligibles.

23 ménages accompagnés ont intégré le protocole en 2022 (12 pour l'AVDL 93 et 11 pour l'AVDL 75). Au 31/12, 9 ménages avaient fait l'objet d'un relogement sur une proposition de logement transmise dans le cadre du protocole, qui commence ainsi à porter ses fruits.

Bilan 2022

AVDL 75

151 ménages accompagnés, soit 292 personnes dont 190 adultes et 102 enfants.

48 ménages relogés (soit 97 personnes ; 59 adultes et 38 enfants).

AVDL 93

268 ménages accompagnés, soit 747 personnes dont 413 adultes et 334 enfants.

63 ménages relogés (soit 171 personnes, dont 99 adultes et 72 enfants).



Madame D., géorgienne de 45 ans, vivait à l'hôtel avec ses deux enfants depuis 2013. Elle emménagera au début de l'année 2023 dans un appartement à Corbeil Essonne.



Je suis arrivée en France avec mes enfants de 8 et 4 ans en 2012. A partir de 2013, nous avons été hébergés dans un hôtel à Bobigny. Nous vivons tous les trois dans une petite chambre depuis 10 ans, avec accès à une cuisine commune. Dans cette chambre, il y a beaucoup de cafards.

J'ai rencontré l'équipe du GIP HIS en 2021 et c'est allé très vite. On m'a trouvé un appartement à Corbeil Essonne, un F3 de 62 mètres carrés avec deux balcons. Mes enfants vont avoir chacun leur chambre, ils sont très contents, ils imaginent comment ils vont les meubler et les décorer. C'est vraiment une nouvelle vie qui commence pour nous. En plus, notre nouveau logement se trouve dans le même quartier que celui de ma sœur, c'est incroyable !

Je suis tellement heureuse, j'ai beaucoup galéré toutes ces années et je suis très fatiguée. Je vais enfin pouvoir un peu me reposer.

Je remercie beaucoup le GIP HIS et particulièrement Madame A. qui non seulement a trouvé cet appartement mais m'a aussi aidée dans les démarches administratives, par exemple pour avoir la prime d'activité, faire les changements d'adresse, trouver une assistante sociale dans le 91. »

FOCUS

Formation des travailleurs sociaux du GIP HIS à l'outil Aidants Connect

**Aidants
Connect**



Proposée par l'État, la plateforme Aidants Connect a pour objectif de permettre à un aidant professionnel de réaliser des démarches administratives en ligne pour des personnes en difficulté avec le numérique, via une connexion sécurisée.

L'équipe AVDL est la première du GIP HIS à avoir été formée pour la mise en œuvre de ce nouvel outil.

Les travailleurs sociaux ont une habilitation pour réaliser des démarches administratives en ligne pour le compte des ménages accompagnés, tout en respectant la confidentialité des données. Cette initiative permet des démarches simplifiées et facilite notamment la mise à jour de la Demande de logement social.

Au 31 décembre 2022, 70 intervenants sociaux du GIP HIS avaient été formés sur Aidants Connect.

MISSION ROQUEPINE 2

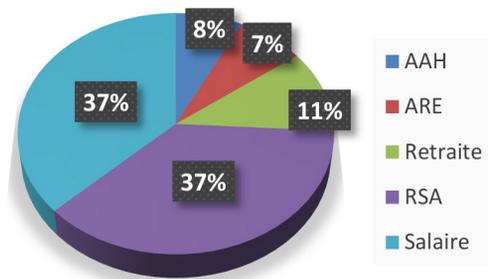
Nous avons été mandatés par l'Etat pour assurer la mise en œuvre du Protocole d'accord signé entre la Préfecture de la Région Île-de-France et le DAL (Association Droit Au Logement), dont l'objectif est le relogement de ménages soutenus par l'association.

Nous sommes chargés d'évaluer la situation sociale des ménages, qui sont reconnus DALO (Droit Au Logement Opposable), et d'assurer le suivi des procédures d'accès au logement pour chacun d'eux.

La mission « Roquépine » (nom du gymnase occupé par les ménages soutenus par le DAL) a fait l'objet d'un protocole en janvier 2019, puis de deux avenants (octobre 2019 et mars 2021) précisant la liste des ménages à accompagner - soit 27 ménages en 2022.

Profil des ménages

Ressources principales



27 ménages accompagnés :

- 67% de familles, principalement des couples avec enfants ;
- 17 ménages vivant à l'hôtel ou en centre d'hébergement, 8 locataires du parc privé, 2 hébergés par des tiers, 6 vivant dans des logements de transition ;
- L'âge moyen des adultes est de 43 ans ;
- **Une situation économique très fragile** : seuls 28% des ménages sont en emploi (contre 52% en 2021).

Au 31 décembre, 3 ménages n'étaient pas prêts au relogement et avaient besoin d'un accompagnement leur permettant d'être éligibles en CAL (commission d'attribution logement). Les principales difficultés identifiées sont d'ordre administratif, et une concerne un renouvellement du titre de séjour.

Bilan 2022

27 ménages accompagnés, soit 90 personnes (50 adultes et 40 enfants).

9 ménages relogés, soit 29 personnes (14 adultes et 15 enfants).

LE BAIL GLISSANT

Le dispositif des baux glissants fait partie de nos missions historiques. Il permet de mettre à disposition de familles ne pouvant accéder au parc social, en raison de leurs difficultés socio-économiques, un logement en sous-location.

Afin qu'ils puissent devenir locataires en titre, par glissement de bail, nous proposons aux ménages un accompagnement qui doit leur permettre d'être éligibles aux critères d'accès au logement social et de devenir autonomes sur les aspects budgétaires et administratifs.

Profil des ménages

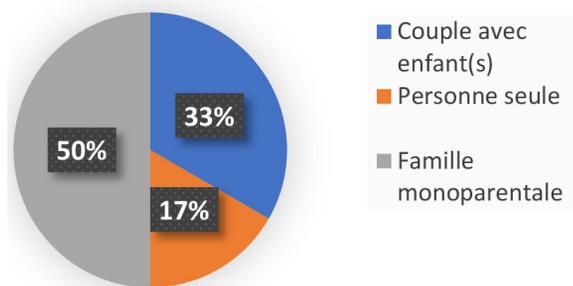
12 ménages sont accompagnés. **Les familles monoparentales représentent la moitié d'entre eux**, avec présence d'enfants majeurs à domicile.

Les ressources principales des ménages sont issues de l'activité professionnelle. Si dans les familles monoparentales, le référent travaille, les majeurs au domicile sont souvent en recherche d'emploi ou étudiants. Parmi les 37 adultes, 19 sont en recherche d'emploi, 12 sont en emploi, 5 sont étudiants et 1 personne est retraitée.

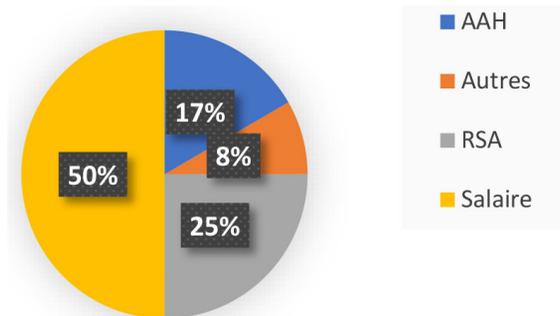
Les freins au relogement

Parmi les freins au relogement, on note les dettes de loyers et l'absence d'avis d'imposition. Au 31 décembre, 4 ménages ont une dette supérieure à 3 000 euros, 3 ont des dettes comprises entre 3 500 et 5 500 euros et un ménage présente une dette supérieure à 5 500 euros.

Composition familiale



Ressources principales



Bilan 2021

12 ménages accompagnés, soit 54 personnes (37 adultes et 17 enfants).

1 ménage relogé.

12 baux restent actifs au 31 décembre 2022

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION LEBAUDY

Depuis 2012, la Fondation Lebaudy met à notre disposition 20 studettes à loyer modéré, situées à Paris, destinées à des personnes sans logement et engagées dans un parcours d'insertion professionnelle (en emploi ou bénéficiaires de l'Aide Retour à l'Emploi).

Nous assurons la gestion de ces studettes, de la candidature d'un ménage proposé par le SIAO*75 ou par notre équipe sociale, à son relogement. L'hébergement comprend une période de 12 mois, renouvelable deux fois 6 mois.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires de sortir des structures d'hébergement collectif et d'accéder enfin à un espace de vie individuel. **Les ménages que nous accompagnons sont principalement des personnes isolées (19 des 24 ménages accompagnés en 2022), disposant de faibles ressources ou en insertion professionnelle.** Des studettes plus spacieuses ont permis d'accueillir 4 familles monoparentales et un couple sans enfant. 83% des ménages perçoivent des salaires, 9% bénéficient de l'ARE et 8% du RSA.

Nous menons par ailleurs, à la demande de la Fondation, une mission de maintien dans le logement pour certains de ses locataires, faisant notamment face à des problèmes de surendettement et de dette locative. Nous les accompagnons dans la résolution de leur dette et la stabilisation de leurs ressources, afin qu'ils puissent reprendre le paiement de leur loyer et éviter l'expulsion.

Au 31 décembre 2022, 11 ménages (soit 33 personnes) locataires du parc de la Fondation Lebaudy sont accompagnés au maintien dans le logement.

Nous sommes également missionnés par la fondation pour des missions ponctuelles : 29 diagnostics de la situation de personnes de plus de 65 ans lors de l'immobilisation des ascenseurs, afin d'identifier leurs besoins (portage de repas...).

**Service Intégré d'Accueil et d'Orientation*

Bilan 2022

24 ménages accompagnés dans le cadre des studettes, soit 29 personnes dont 25 adultes et 4 enfants.

6 ménages sont entrés dans le dispositif.

L'accompagnement social proposé dans le cadre du dispositif a permis à **4 ménages d'accéder à un logement pérenne dans le parc social.**

20 ménages locataires de la Fondation Lebaudy ont bénéficié d'un accompagnement au maintien dans le logement.

MISSION INTERMÉDIATION LOCATIVE DANS LE PARC SOCIAL, LOGEMENTS TREMPLINS

Fin 2018, nous avons mis en place une expérimentation de location/sous-location avec le bailleur social HSF (Habitat social français). 3 logements « tremplins » ont ainsi été mis à disposition des ménages que nous accompagnons, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Par ailleurs, en 2019, **dans le cadre du 4^{ème} volet de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés »***, nous nous sommes associés à 3F77 Seine et Marne afin de développer des solutions de logement temporaire pour des ménages réfugiés. **6 logements** ont été mis à disposition des ménages que nous accompagnons.

En 2022, 15 ménages ont bénéficié du dispositif, soit 20 personnes (16 adultes et 4 enfants). Nous comptons 13 personnes seules, 1 couple avec enfant, 1 famille monoparentale. 14 personnes ont un emploi ; 4 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par un chargé d'accompagnement socio-professionnel du Groupement afin d'accéder à un emploi.

Les logements tremplins répondent à leur objectif, à **savoir constituer une première expérience locative en France pour le public réfugié**, leur permettant d'intégrer le fonctionnement du système locatif français. Le dispositif permet de stabiliser les situations et d'enclencher les parcours d'accès au logement. En proposant un logement individuel et un accompagnement adapté, les logements tremplins facilitent la réinsertion professionnelle et sociale de ménages ayant connu un long parcours d'errance et d'hébergement.

**Projet lancé par le Ministère de la Cohésion des territoires et l'Union sociale pour l'habitat*

Bilan 2022

6 ménages ont intégré le dispositif.

9 en sont sortis vers un logement pérenne, dont 8 ont accédé à un logement social.

Monsieur Y., réfugié somalien de 39 ans, a été relogé à Rueil-Malmaison en février 2022 après avoir vécu dans un logement tremplin.



Je suis arrivé en France en 2010 et j'ai d'abord dormi de longues années dans la rue. Puis j'ai été hébergé au CAIR dans le 12^{ème} arrondissement de Paris en 2020. C'est alors que j'ai rencontré l'équipe du GIP HIS qui m'a permis de trouver un logement en intermédiation locative en mars 2021, à Avon, dans le 77.

Le travailleur social qui m'a suivi m'a ensuite trouvé ce logement à Rueil-Malmaison. Je vis aujourd'hui dans un T2 situé juste à côté du RER A, ce qui est très important pour moi car je n'ai pas de permis et je travaille la nuit dans toute l'Île-de-France, mon temps de transport a été réduit de moitié. Le quartier est neuf, mon logement aussi et l'environnement est très calme. Je suis très content et je tiens à remercier le GIP HIS. Sans logement tout est tellement difficile et mon horizon s'est enfin éclairci. »

FOCUS
SUR LES LOGEMENTS TREMPLIN : ÉTUDE ET SÉMINAIRE

Le 18 mai était organisé dans nos locaux un séminaire sur les logements trempins, auquel ont participé nos partenaires (Fondation Lebaudy, Immobilière 3F77 et Aurore).

Organisé autour de deux tables rondes successives, suivies de temps d'échanges, cet événement fut notamment l'occasion d'exposer les résultats de l'étude réalisée par notre équipe Observation et Développement sur trois expérimentations à destination des personnes isolées réfugiées (Solibail réfugiés, IML 3F77 et les studettes de la Fondation Lebaudy - lesquelles n'accueillent pas uniquement des publics réfugiés).

Les résultats de l'étude :

Cette étude repose principalement sur des entretiens menés avec des personnes accompagnées et relogées, et des acteurs des dispositifs.

A noter en premier lieu que **le logement tremplin n'est pas perçu par les ménages comme une étape supplémentaire, mais véritablement comme un saut qualitatif.** Toutes les personnes interrogées ont souligné l'importance d'avoir enfin un « logement à soi », qui leur permet de se reposer et de se poser, après des séjours parfois longs en structures d'hébergement ; il leur est désormais possible de commencer à se projeter et de pleinement s'atteler à des démarches d'insertion.

L'accompagnement proposé par les travailleurs sociaux, qui permet de stabiliser les situations et d'enclencher un parcours d'accès au logement, est à cet égard essentiel. Il

visé à permettre aux personnes d'être autonomes une fois qu'elles entreront dans un logement pérenne : démarches liées à l'entrée dans le logement (compteur, gaz, eau...), compréhension des documents administratifs, gestion budgétaire, etc.

La fin de l'accompagnement peut être source de difficultés. Les personnes ont souvent besoin d'un appui ponctuel et peinent à trouver les interlocuteurs qui pourraient les aider, par exemple dans leur démarche de regroupement familial ou pour trouver des cours de français. Elles se tournent alors vers les travailleurs sociaux qui les ont accompagnées.



LE GIP HIS EN APPUI - TRANSFERT DE COMPÉTENCES

Nous appuyant sur notre expertise en matière d'accès au logement, nous proposons des actions de sensibilisation sur ce thème à destination de nos partenaires, notamment les intervenants sociaux du Dispositif National d'Accueil (DNA) et les professionnels des centres d'hébergement généraliste ; l'objectif étant de contribuer à leur montée en compétences sur le sujet, et ainsi favoriser la sortie des ménages hébergés vers le logement.

Nous proposons également un appui technique via l'analyse de dossiers de ménages hébergés et inscrits dans SYPLO (Système Priorité Logement) afin d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire.

L'année 2022 a été marquée par la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne qui sera déployée à l'échelle nationale.

LA FORMATION

Les ateliers de sensibilisation

Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés »

Le préfet de la Région d'Île-de-France nous a confié en 2019 la mise en place de sessions d'information et de sensibilisation auprès des intervenants sociaux des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil, afin de permettre une accélération des sorties des réfugiés sur les dispositifs de logement.

38 sessions ont été proposées en 2022.

Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des personnes hébergées »

Lancé en septembre 2020, cet atelier s'adresse aux intervenants sociaux des centres d'hébergement franciliens du secteur AHI (accueil, hébergement, insertion) généraliste. **66 ateliers ont été organisés en 2022**, 40 en présentiel et 26 à distance (« à la carte »).

Parmi les thématiques abordées :

- Comment prendre en compte le contexte francilien du logement dans le projet de relogement des personnes hébergées ?
- Comment construire un dossier d'accès au logement social et le labelliser prioritaire ?
- Comment construire une démarche d'accès au logement par la mobilité nationale avec la personne hébergée ?
- Comment mobiliser le parc privé à des fins sociales ?

Bilan 2022

490 professionnels ont été formés dont :

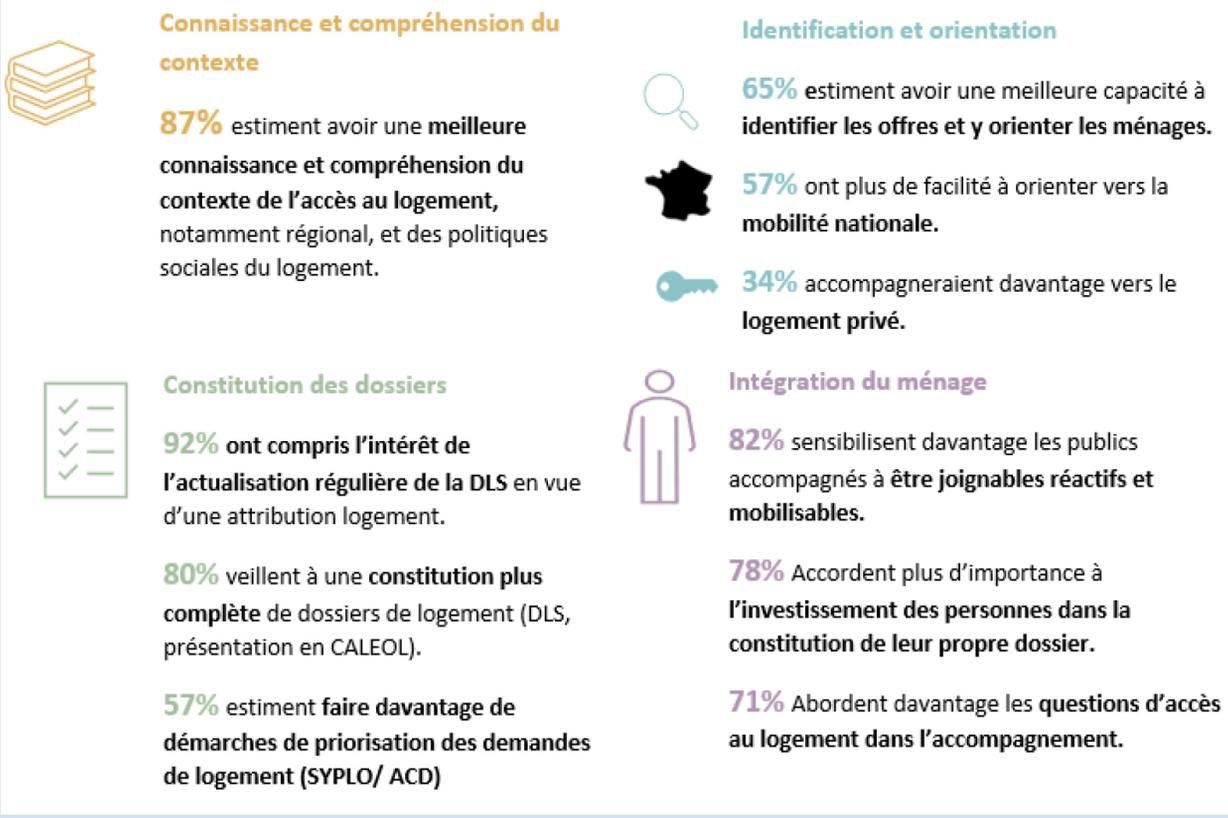
- 166 intervenants des structures du DNA, issus de 11 structures d'hébergement différentes. 16 opérateurs ont orienté leurs équipes, aux premiers rangs desquels Coallia, Groupe SOS, FTDA, et Aurore ;
- 324 professionnels du secteur AHI issus de 28 structures différentes, principalement des CHU et CHRS. 50 opérateurs ont orienté leurs équipes vers ces ateliers, avec en tête ADEF, Equalis, Coallia et Aurore.

Selon **les évaluations**, 99% des participants sont satisfaits ou très satisfaits des ateliers et considèrent qu'ils pourront réinvestir les acquis de la formation dans leur champ professionnel (à 82%). Outre les éléments techniques, ils retiennent l'importance de travailler un projet de relogement individualisé et d'ouvrir la recherche de logement à de nouveaux territoires, notamment via la mobilité nationale.

Evaluation des participants

En septembre, nous avons lancé une étude qui nous a notamment permis de recueillir, sur la base d'un questionnaire numérique, les retours évaluatifs des participants aux ateliers.

Les données portent sur l'analyse de 63 répondants



La formation-action* AGHIL

Dans le cadre de la mission AGHIL (voir page 28) nous avons été chargés de mener des formations-actions au sein de centres d'hébergement généraliste (CHRS)**. Partant des besoins des structures et des personnes hébergées, elles ont pour objet de mettre les équipes des CHRS en situation d'accélérer les sorties vers le logement des ménages. Nous proposons une formation-action en 4 étapes, centrée sur un appui renforcé de 3 mois, suivi d'un appui allégé aux chefs de service des centres afin d'ancrer le changement de pratiques au sein de leurs équipes.

La phase d'appui renforcé s'articule autour de quatre types d'interventions : des ateliers destinés aux intervenants sociaux (projet de logement du ménage, accès au logement social...); une analyse des pratiques liées au relogement; des médiations tripartites afin d'identifier des solutions avec le ménage hébergé et son travailleur social; un appui à la mise en œuvre d'actions, outils ou pratiques favorisant le relogement, notamment via des actions collectives pour les personnes hébergées, qui permet de les informer mais aussi de recueillir leurs souhaits et besoins.

Bilan 2022

La formation a bénéficié à 23 nouveaux CHRS, portant à 51 le nombre de structures ayant bénéficié de la formation-action depuis le lancement de la mission.

Les CHRS sont issus de 16 opérateurs différents (avec en tête Coallia, Groupe SOS, FTDA et Aurore) et répartis sur tous les départements franciliens.

197 professionnels ont participé à la formation-action.

La satisfaction des intervenants sociaux a été recueillie à l'issue de la phase d'appui intensif : 80% des participants étaient globalement satisfaits de l'appui apporté lors de la formation-action et 88% recommanderaient cette formation-action à d'autres travailleurs sociaux d'Île-de-France.

* Le terme « formation-action » désigne un processus éducatif où le participant étudie ses propres actions, avec un accompagnateur-formateur, afin d'améliorer ses pratiques.

** Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

La plateforme e-learning

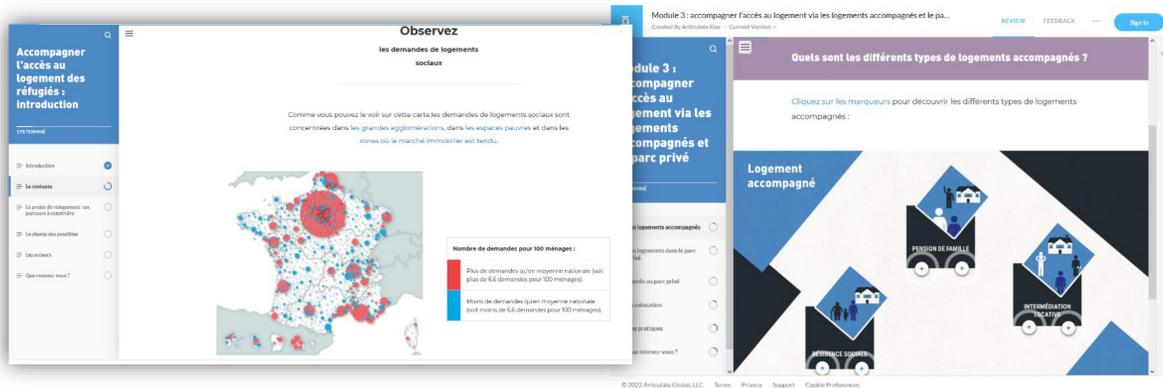
Nous avons, à la demande de la DGEF*, créé une plateforme d'apprentissage en ligne, conçue comme un outil supplémentaire pour améliorer la fluidité dans les centres d'hébergement du dispositif national d'accueil. Elle a pour objet de permettre aux intervenants sociaux de ces structures de se former à la question du relogement des personnes réfugiées.

Elle comprend 3 heures d'apprentissage, sous forme de différents modules dont 3 principaux intitulés «Accompagner l'accès au logement social», «La mobilité

géographique» et «Logement accompagné et parc privé». L'apprentissage a été pensé pour être le plus interactif possible et comprend des quiz, des exercices en ligne, des cartes, vidéos, documents à télécharger et liens vers les sites d'acteurs du logement ou autres organismes.

Destinée à être déployée à l'échelle nationale, la plateforme a été ouverte à trois premières régions : la Bretagne, la Normandie et le Grand Est. Elle pourra en outre être utilisée en interne.

* Direction Générale des Etrangers en France

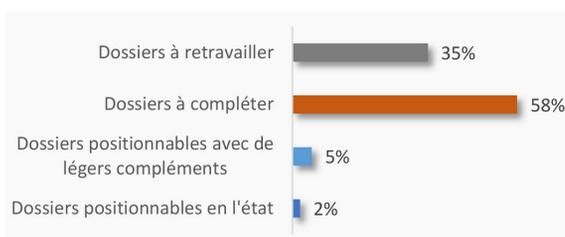


Analyse des dossiers de 1381 ménages hébergés, en emploi et inscrits dans Syplo (système priorité logement) depuis plus de 12 mois.

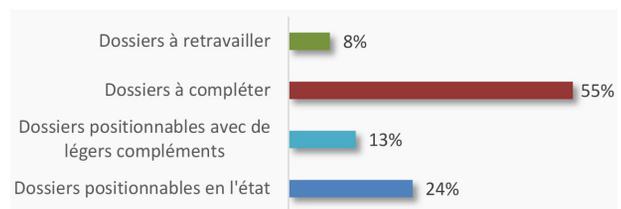
Nous avons également été chargés, dans le cadre de la mission AGHIL, de vérifier la cohérence des dossiers des ménages hébergés et d'aider les référents sociaux à les compléter si nécessaire (demande de logement social actualisée et autres pièces justificatives), afin qu'ils puissent être présentés en Commission D'attribution Logement (CAL).

Un premier diagnostic a été réalisé et transmis aux référents sociaux des ménages. Deux mois après l'envoi de ce diagnostic, les dossiers ont fait l'objet d'une vérification qui a permis de mesurer une nette progression qualitative : les dossiers pouvant être présentés en CAL sont passés de 2% à 24%.

Bilan des dossiers après 1^{er} diagnostic



Bilan de l'actualisation des dossiers à +2 mois



Dossier positionnable en l'état : complet

Dossier positionnable avec de légers compléments : absence de documents actualisés, dont l'obtention est rapide

Dossier à compléter : absence de documents essentiels, dont on sait que l'obtention peut être longue et ainsi rendre impossible l'aboutissement d'un positionnement

Dossier à retravailler : absence de documents essentiels + incohérences dans le projet du ménage (souhaits de typologie, localisation, etc.).

Profil des ménages

Les ménages dont les dossiers ont été analysés relevaient de 481 structures d'hébergement différentes, situées à Paris, dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines.

Ils sont constitués en majorité de personnes isolées et de familles monoparentales. 69% sont reconnus prioritaires au titre du DALO et 17% sont bénéficiaires de la protection internationale.

NOS ATOUTS POUR RÉALISER NOS MISSIONS

Nous développons en interne des systèmes d'information (SI) dédiés à nos missions, dans une exigence permanente de qualité et d'amélioration continue du service rendu aux ménages accompagnés. Ils ont pour objectif de fournir aux intervenants sociaux des outils simples, efficaces et complets, et de développer des pratiques de travail communes à nos équipes. Ce développement de nouveaux outils numériques performants et innovants, réalisé par notre Direction du développement numérique, s'est poursuivi en 2022.

Nos équipes comptent des agents aux compétences et profils variés (travailleurs et médiateurs sociaux multilingues, chargés d'accompagnement socio-professionnel, gestionnaires administratifs...), une pluridisciplinarité confortée ces dernières années et qui constitue l'un de nos atouts majeurs.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

La Direction du Développement Numérique (DDNUM) assure des fonctions d'expertise, de conseil, de conception et d'évaluation d'outils informatiques appliqués aux domaines d'intervention du GIP HIS. Elle gère également les infrastructures informatiques et téléphoniques du Groupement.

Son principal enjeu est le développement de systèmes d'information (SI) dédiés à nos missions, dans une perspective d'amélioration continue du service rendu aux ménages accompagnés. En 2022, la DDNUM a poursuivi le développement de la Plateforme sociale, notre outil métiers principal, en y intégrant notamment une composante « mise à l'emploi », levier supplémentaire favorisant l'accès au logement.

Outils pour l'insertion professionnelle

Modification d'une expérience

Instrué	Domaine		
<input type="text" value="Dracheur / Cracheuse de feu"/> <input type="button" value="Consulter la fiche : L1204"/>	<input type="text" value="L - Spectacle"/>		
Actuellement en poste ?	Année de début	Durée en mois	
<input type="text" value="Non"/>	<input type="text" value="2020"/>	<input type="text" value="12"/>	
Employeur	Horaires décalés ?	Type de contrat	Code postal lieu de travail
<input type="text" value="La cité médiévale de Provins"/>	<input type="text" value="Non"/>	<input type="text" value="CDD"/>	<input type="text" value="77160 Provins"/> *
Savoir-faire	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> Monter un numéro visuel dans ses aspects techniques, artistiques, esthétiques Concevoir un numéro visuel dans ses aspects techniques, artistiques, esthétiques Concevoir les objets et matériels nécessaires à un numéro de cirque ou d'arts visuels Définir les conditions de réalisation d'un numéro visuel Réaliser un échauffement corporel Pratiquer des exercices vocaux Installer les accessoires nécessaires à un numéro avant la représentation Installer du matériel d'éclairage Installer du matériel de sonorisation Réaliser un numéro visuel Modifier les effets spectaculaires ou comiques du numéro selon les réactions du public Procéder à la préparation d'un événement artistique (coiffure, maquillage, costumes) </div>		
Savoirs	<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; gap: 5px;"> Gestes et postures de manutention Droit de la propriété intellectuelle Appropriation d'espace scénique Analyse des risques Techniques de maquillage Histoire des arts du cirque Schénographie Techniques d'expression corporelle Techniques de mémorisation Règles et consignes de sécurité Pratique du chant </div>		
<input type="button" value="Enregistrer"/>			

L'objectif premier était de centraliser les informations liées à la mise à l'emploi dans un espace dédié et consultable par l'ensemble des intervenants sociaux accompagnant le ménage. La qualité de la collaboration entre les accompagnants vers l'emploi et les accompagnants vers le logement repose en partie sur une bonne circulation des informations concernant un même ménage

Ce volet insertion professionnelle permet notamment de saisir toutes les expériences du candidat, et de créer une compilation de tous ses savoirs et savoir-faire.

Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) y a été intégré afin d'avoir une meilleure connaissance des métiers et ainsi favoriser la mobilité professionnelle des personnes accompagnées.

En s'appuyant sur ces éléments, le Chargé d'accompagnement socio-professionnel peut alors proposer des formations pour parfaire certaines compétences ou orienter le candidat vers de nouveaux métiers reposant sur les mêmes savoir-faire et savoirs que ses expériences précédentes.

La note sociale assistée

Ce nouvel outil permet de faciliter l'écriture et la mise à jour des notes sociales en les alimentant avec des données consignées dans la plateforme sociale. Ces données servent de base de départ à la note. Les travailleurs sociaux ont ensuite la main afin de modifier et/ou compléter cette base

à leur convenance. Un système dynamique de création de phrases types qui évoluent en fonction du niveau d'avancée de saisie dans la plateforme a été mis en place. Le travailleur social peut alors se concentrer sur la rédaction de la partie la moins systématique.

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre, nos équipes comprenaient 134 agents. L'augmentation et la diversification de nos missions, ces dernières années, se sont accompagnées d'un enrichissement des profils et des compétences qui conforte la pluridisciplinarité de nos équipes. **Nous avons en 2022 mis en place des mesures permettant de renforcer l'attractivité de nos emplois et de fidéliser nos agents en poste.**

	1 ^{er} janvier 2022		31 décembre 2022		Variation
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	
CDI	63	55,75%	70	52,24%	+11,11%
CDD	46	40,71%	64	47,76%	+39,13%
Alternance	4	3,54%	0	0,00%	-100,00%
Total	113	100%	134	100%	+18,58%

Nos équipes présentent un profil très majoritairement féminin puisque 68% de nos agents sont des femmes. La moyenne d'âge est de 37 ans.

Attractivité des emplois et fidélisation des agents renforcées

- Nous avons pu proposer plus régulièrement des CDI, que ce soit en recrutement direct ou en évolution de carrière pour les agents déjà en poste. En 2022, pour la première fois depuis la création du Groupement, la part de CDI est plus importante que celle des CDD.
- Il nous est désormais possible de verser aux agents une prime de performance en fin d'année, de 30 à 100% du salaire brut mensuel.
- Nous avons eu la possibilité de proposer de façon plus large qu'auparavant des contrats d'une durée d'un an aux candidats, ce qui a permis d'augmenter l'attractivité des postes ouverts au recrutement, et d'apporter une meilleure visibilité aux agents sur la poursuite de leurs contrats.
- La revalorisation des métiers de l'accompagnement social, proposée par le Gouvernement en 2022 avec la prime Ségur social, a bénéficié aux agents des services sociaux du GIP HIS. Au 31 décembre, 77 agents bénéficiaient de la prime Ségur (soit la moitié des effectifs).

- Nous avons mis en place une mutuelle en juillet (à adhésion obligatoire pour les agents recrutés à partir de juillet 2022) et prenons en charge une partie de son financement.

Formations

Afin de valoriser et d'enrichir les compétences de nos collaborateurs, nous avons mis en place un Plan de développement des compétences. Contrairement à 2020 et 2021, années impactées par la crise sanitaire, nous avons pu proposer **davantage de formations en 2022, pour une grande majorité des agents du GIP HIS.** La quasi-totalité des directions et services du Groupement a ainsi eu un ou plusieurs agents en formation, notamment les travailleurs sociaux, qui ont pu renforcer leurs connaissances sur l'accompagnement des publics vers et dans le logement (surendettement, aides au logement, état des lieux, copropriété...).

- **16 organismes de formation sollicités** (14 en 2021) ;
- **34 actions financées** (24 en 2021) ;
- **264 stagiaires en formation collective** (93 en 2021). Un même agent a pu suivre plusieurs formations.
- **16 stagiaires en formation individuelle** (8 en 2021).

Des formations ont par ailleurs été proposées en interne, sur les thématiques suivantes : travailler à un projet de logement réaliste et individualisé avec la personne accompagnée ; mobiliser les dispositifs d'attributions prioritaires dans le parc social et préparer le dossier de candidature ; sensibiliser les personnes accompagnées à la mobilité nationale et les orienter sur un dispositif ; mobiliser les réponses proposées par le secteur du logement accompagné ; faciliter l'accès au logement dans le parc privé. Assurées par notre équipe Formation, elles ont pour objectif d'enrichir les compétences des agents et de développer le lien interservices.

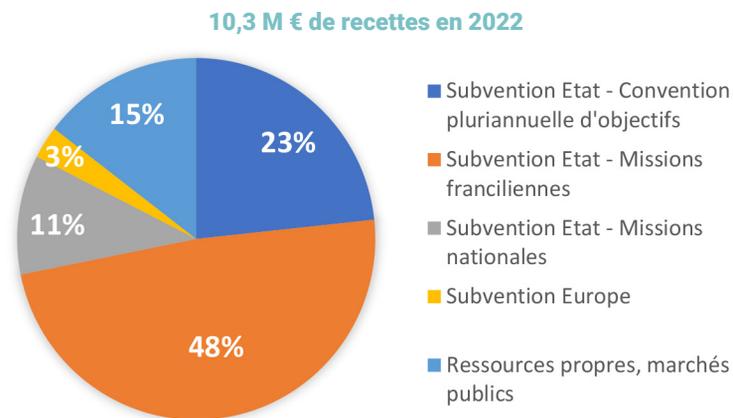
A la suite du bilan positif exprimé par les participants depuis leur mise en œuvre en 2021, **les groupes d'analyse des pratiques professionnelles (GAP)** ont été poursuivis en 2022 au bénéfice de 60 agents (travailleurs sociaux, médiateurs sociaux, chargés d'accompagnement socio-professionnel). Ils ont notamment pour objectifs de renforcer la capacité d'analyse de situations problématiques ; consolider les compétences d'accompagnement ; diversifier ses modalités d'intervention ; développer une écoute constructive, bienveillante et non-jugeante ; améliorer le «travailler ensemble» au service de la personne accompagnée.



RESSOURCES FINANCIÈRES

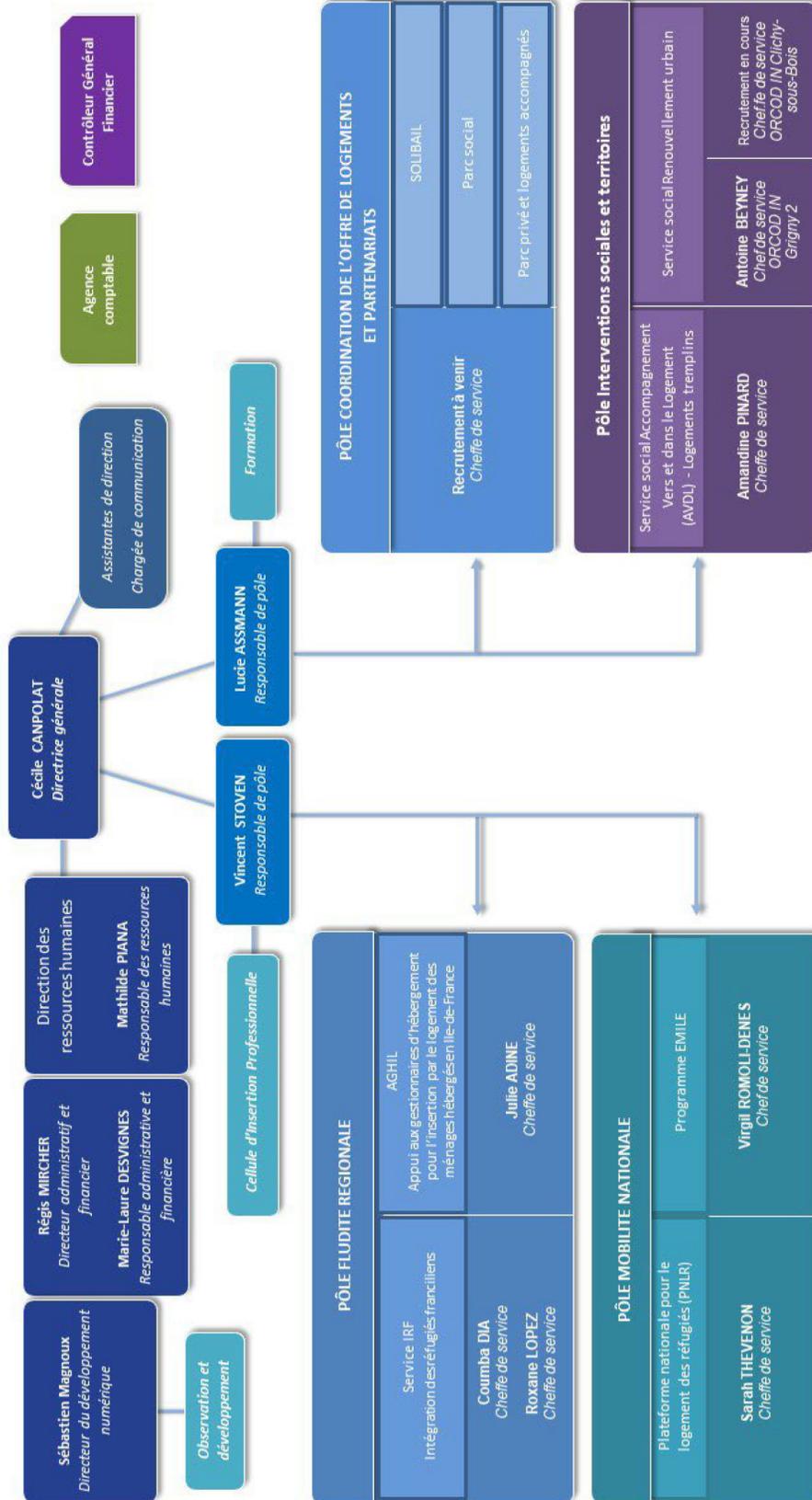
En notre qualité d'organisme public, nous conduisons des missions de déploiement de la politique sociale et de la politique de logement de l'Etat, qui reste à ce titre notre principal financeur.

En 2022, le total des recettes du Groupement s'est établi à 10 322 431 €.



Concernant les dépenses, le poste principal est constitué des **dépenses de personnel (68%)** ; suivies des dépenses de fonctionnement (31 %) ; les dépenses d'investissement représentent 1 %.

NOTRE ORGANISATION



GOUVERNANCE

Philippe CROUZET	Président du GIP HIS
> Siègent avec voix délibérative	
Tiphaine PINAULT	Représentant l'Etat, représentant le Préfet de la Région IDF, Préfet de Paris
Jacques-Bertrand DE REBOUL	Directeur Adjoint DRIHL
Pascale MOSSAN	Cheffe du service ALPE DRIHL
Hélène N'DIAYE BODIN	Directrice Régionale Adjointe, Relation Clients IDF, d'Action logement Service
Myriam BERGHOUT	Directrice Adjointe Ile-de-France Groupe ADOMA
Thierry DEBRAND	Directeur de FREHA représentant Emmaüs Habitat
Hervé LESERVOISIER	Représentant permanent du GIE 1001 Vies Habitat
Elisabeth NOVELLI	Directrice générale adjointe en charge de la direction de la clientèle SEQENS
Anne-Katrin LE DOEUFF	Responsable du pôle Innovation Sociale à l'AORIF
Bruno ROUSSEAU	Directeur général d'Immobilier 3F
> Siègent avec voix consultative	
Françoise COMTE-RICUR	Représentant Emmaüs Solidarité
Éric CONSTANTIN	Directeur de l'Agence Régionale Île-de-France, Fondation Abbé Pierre
> Siègent également à l'Assemblée Générale	
Jean-Philippe PIERRE	Contrôleur Général, Economique et Financier
Rodolphe JAYET-GENDROT	Agent Comptable



Habitat et Interventions Sociales

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin 93100 Montreuil

Tél. : 01 41 58 76 76 - Fax : 01 43 62 63 46

contact@giphabitat.org

www.giphabitat.org